Public Disclosure Authorized

93485 V2

IEG WORLD BANK | IFC | MIGA
INDEPENDENT EVALUATION GROUP

VUE D'ENSEMBLE

Public Disclosure Authorized

Le grand affaire des petites entreprises

EVALUATION DU SOUTIEN DU GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, 2006–12

Public Disclosure Authorized

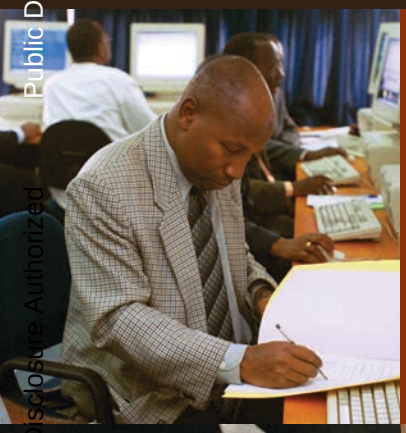

Public Disclosure Authorized

Public Disclosure Authorized

MARS 2014

© 2014 Independent Evaluation Group

1818 H Street NW, Washington DC 20433

Téléphone: 202-473-1000

Internet: http://ieg.worldbankgroup.org

Certains droits réservés
1 2 3 4 5 6 16 15 14

Ce travail a été établi par le personnel du Groupe d'évaluation indépendant (IEG) du Groupe de la Banque mondiale. L'IEG et la Banque mondiale ne garantissent pas l'exactitude des données citées et n'acceptent aucune responsabilité quant aux conséquences de leur utilisation.

Les résultats, les conclusions et les opinions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues de l'IEG, de la Banque mondiale, du Conseil des administrateurs ni des pays que ceux-ci représentent. Les frontières, les couleurs, les dénominations et autres informations figurant sur les cartes du présent ouvrage n'impliquent aucun jugement de la part de l'IEG ou du Groupe de la Banque mondiale quant au statut juridique d'un territoire quelconque et ne signifient nullement que le Groupe reconnaît ou accepte ces frontières.

Aucun contenu figurant dans la présente ne constitue ou ne peut être considéré comme une limitation de ou une renonciation aux privilèges et immunités de la Banque mondiale, qui sont tous expressément réservés.

DROITS ET AUTORISATIONS

Ce document est mis à disposition sous la licence Creative Commons Attribution 3.0 Unported (CC BY 3.0) http://creativecommons.org/licenses/by/3.0. Selon les dispositions de la licence Creative Commons, vous êtes autorisé à dupliquer, diffuser, transmettre et adapter ce document, y compris à des fins commerciales, dans les conditions suivantes:

Attribution — Veuillez citer le document comme suit: IEG (Groupe Indépendant d'évaluation) 2014. *Le grand affaire des petites entreprises: Evaluation du soutien ciblé du Groupe de la Banque mondiale aux petites et moyennes entreprises, 2006–12—Vue d'ensemble.* Washington, DC: Banque mondiale. Creative Commons Attribution CC BY 3.0

Traductions — Si vous créez une traduction de ce document, veuillez apposer la mention suivante avec l'attribution, à titre de déni de responsabilité : *Cette traduction n'est pas l'œuvre du Groupe d'évaluation indépendant (IEG) ou de la Banque mondiale et ne doit pas être considérée comme une traduction officielle de l'IEG et de la Banque mondiale. L'IEG et le Groupe de la Banque mondiale ne sauraient être tenus pour responsables de tout contenu ou erreur figurant dans la traduction.*

Toute demande concernant les droits et licences doit être adressée au Groupe indépendant d'évaluation (IEG), 1818 H Street, NW Washington, DC, 20433, USA; télécopie: 202-522-3125; courriel: ieg@worldbank.org.

ISBN-13: 978-1-60244-248-1
ISBN-10: 1-60244-248-7

Couverture : Crabtree and Company

VUE D'ENSEMBLE

Le grand affaire des petits entreprises

EVALUATION DU SOUTIEN DU GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, 2006-12

Contenu

ii Abréviations

iii Remerciements

1 Le grand affaire des petites entreprises – Résumé

13 Réponse de la direction

23 Plan d'Action de la direction

34 Synthèse du Président: Comité pour l'efficacité du développement

35 Table des matières de la version intégrale du rapport d'évaluation

L'évaluation complète est disponible sur le site web de l'IEG : http://ieg.worldbankgroup.org/small-enterprises.

2014 | Banque Mondiale | Washington, DC

Abréviations

AAA	Activité analytique et de conseil
E&S	Environnemental et social
FIL	Prêt à des intermédiaires financiers
GTFP	Programme de financement du commerce international (SFI)
IBRD	Banque internationale pour la reconstruction et le développement
IDA	Association internationale de développement
IEG	Groupe d'évaluation indépendant
MIGA	Agence multilatérale de garantie des investissements
MSME	Micro, petites, et moyennes entreprises
PCG	Garantie partielle de crédit
PME	Petites et moyennes entreprises
S&E	Suivi et évaluation
SFI	Société Financière Internationale
SIP	Programme petits investissements (MIGA)
TSME	Petites et moyennes entreprises ciblées

Remerciements

L'Evaluation du soutien ciblé du Groupe de la Banque mondiale aux Petites et moyennes Entreprises a été préparée par une équipe de l'IEG dirigée par Andrew Stone, sous la direction de Marvin Taylor-Dormond (Directeur), de Stoyan Tenev (Manager), et sous la direction générale de Caroline Heider (Directeur Général, Groupe d'évaluation indépendant).

Les membres de l'équipe sont (par ordre alphabétique) Jacqueline Andrieu, Maria Baldauf, Amitava Banerjee, Jack Glen, Hiroyuki Hatashima, Sara Mareno, Maria Pinglo, Anqing Shi, Aurora Siy, Stephan Wegner, Robert Wight, Khaliun Yadamsuren, Izlem Yenice, and Hanlei Yun. Le Professeur Thorsten Beck a effectué une importante revue de la littérature qui a fourni les informations nécessaires à cette étude.

Le groupe de pairs examinateurs se composait de Mary Hallward-Driemeier (Banque mondiale), d'Eric Oldsman (Nexus Associates), de Kris Hallberg (Consultant), de Michael Barzelay (London School of Economics), et de Leora Klapper (Banque mondiale). Ade Freeman a fourni des directives supplémentaires.

Emelda Cudilla s'est chargé de l'ensemble des aspects administratifs et a formaté le rapport.

PHOTO: ANDREW H.W. STONE/BANQUE MONDIALE

Le grand affaire des petites entreprises | RÉSUMÉ

Le Groupe de la Banque Mondiale s'emploie à promouvoir la croissance des petites et moyennes entreprises par des interventions à la fois systémiques et ciblées. L'un des défis majeurs consiste à établir, à travers les nombreuses activités déjà menées dans ce vaste secteur, une compréhension claire des caractéristiques et de la dynamique des PME, de leur rôle dans l'économie ainsi que de leur contribution réelle et potentielle à l'emploi, à la croissance et à la prospérité partagée. Un défi connexe est d'élaborer des stratégies claires reliant les interventions aux résultats escomptés. Ces stratégies doivent être accompagnées de systèmes de mesure solides qui fournissent des preuves de résultats et permettent l'apprentissage.

Le ciblage a pour effet de concentrer les avantages sur certaines entreprises, selon leur taille, et en exclue d'autres. L'appui ciblé aux PME (TSME) constitue un grand investissement pour le Groupe de la Banque mondiale, avec des engagements, des dépenses et une exposition brute d'environ 3 milliards de dollars par an au cours de la période 2006-12. Dans un cadre de réformes plus vaste, le soutien aux PME (TSME) peut constituer un outil puissant. Compte tenu de la taille du dernier programme, il est essentiel que le Groupe de la Banque mondiale l'utilise d'une manière efficace. Cibler les PME n'est pas une fin en soi, mais un moyen de mettre en place des économies qui peuvent employer plus de personnes et créer plus de possibilités pour les citoyens afin d'atteindre la prospérité. Un secteur solide et dynamique des PME reflète des économies en croissance rapide.

Selon la conclusion du Groupe d'évaluation indépendant, il est nécessaire que le Groupe de la Banque mondiale mène certaines actions afin que son soutien aux TSME soit plus efficace et pour les aider à mieux réaliser leur contribution potentielle aux économies en développement.

Clarifier son approche en matière de soutien ciblé aux PME. La Société financière internationale, l'Agence de garantie multilatéral d'investissement (MIGA) et la Banque mondiale devraient harmoniser leurs approches envers les PME afin de définir clairement les objectifs et la justification analytique de l'appui aux TSME, sa relation à la réforme systémique, dans quelles situations est-il est approprié, ses formes principales ainsi que son mode de suivi et d'évaluation. L'appui ciblé aux PME doit être fermement enraciné dans une compréhension claire, fondée sur des preuves, de la façon dont le soutien proposé éliminera d'une manière durable les problèmes qui freinent la capacité des PME à contribuer à l'emploi, à la croissance et aux opportunités économiques.

Améliorer la pertinence et l'additionnalité. Afin de mettre en place une gestion plus appropriée, le Groupe de la Banque mondiale devrait affiner ses approches à l'égard des PME pour faire bénéficier les Etats frontaliers (ceux avec des systèmes financiers sous-développés, en particulier les pays à faible revenu et les États fragiles et touchés par un conflit), les régions frontalières, et les communautés mal desservies au lieu des entreprises et des marchés les mieux desservis.

Etablir un programme de recherche adapté. La direction du Groupe de la Banque mondiale devrait mettre en place un programme de recherche adapté en employant les chercheurs les plus qualifiés afin de clarifier et améliorer son approche de soutien aux PME.

Renforcer les directives et le contrôle de la qualité. La direction du Groupe de la Banque mondiale devrait fournir des directives et un contrôle de la qualité afin que les documents d'information sur les projets PME du Groupe de la Banque définissent et justifient la spécification du groupe bénéficiaire, fournissent des mécanismes de ciblage spécifiques, et incluent des indicateurs d'impact dans les résultats ainsi que dans le cadre de suivi et d›évaluation.

Réformer le Programme petits investissements de la MIGA. La MIGA devrait réexaminer son approche en matière de garanties aux investissements dans les PME par le biais de son Programme petits investissements, et envisager une fusion avec son programme régulier ou une transformation fondamentale dans le but d'améliorer les performances.

La logique de l'aide ciblée aux petites et moyennes entreprises

Dans cette évaluation, L'IEG a constaté que de nombreux projets ciblés sont faiblement justifiés et se concentrent peu sur les PME, et/ou possèdent un potentiel d'additionnalité limité. En outre, la justification du soutien ciblé aux petites et moyennes entreprises (TSME) est basée sur deux types de raisonnement:

- Les PME apportent une contribution particulière aux économies en développement, à la croissance, à l'emploi ainsi qu'à la productivité et l'investissement; par conséquent, elles méritent un soutien particulier. Cependant, la littérature ne permet pas de conclure si la contribution des PME à la croissance et à l'emploi dans les pays en développement dépasse celle des grandes entreprises. Le manque de connaissances dans la matière est considérable.

- Les PME font face à des défis spécifiques auxquels d'autres entreprises (de tailles différentes) ne sont pas confrontées. Relever ces défis, «permet de rendre les règles du jeu équitables», contribue à résoudre les contraintes économiques systémiques et permet un meilleur fonctionnement des marchés et des institutions. Par ailleurs, cela permettrait aux PME de réaliser leur plein potentiel de création d'emplois et de croissance dans les économies en développement. Ce deuxième argument est largement ancré dans un certain nombre de diagnostics de pays montrant les différences, selon la taille, de l'expérience des entreprises face au climat d'investissement et aux services, telle que la finance.

Cependant, la littérature offre curieusement peu d'indications sur l'efficacité réelle des formes les plus courantes du soutien TSME, que ce soit pour les bénéficiaires directs ou, plus largement, pour les marchés et les économies, et encore moins sur le séquencement et la complémentarité des interventions appropriées.

En outre, les données de l'enquête auprès des entreprises, recueillies par la Banque mondiale, indiquent que les contraintes auxquelles les entreprises sont confrontées ne dépendent pas seulement de la taille, mais de l'effet conjugué de la taille et de la situation du pays, en particulier le niveau de revenu. Les enquêtes et la littérature suggèrent également que toute vision globale des PME a besoin de porter son attention sur les réformes systémiques (non ciblées), y compris sur un approvisionnement fiable en électricité, un secteur public honnête et transparent, des impôts modérés, une stabilité politique, des règles du jeu équitables, et une main-d'œuvre dûment qualifiée et formée. Les priorités systémiques comprennent également la création d'un environnement juridique, réglementaire et institutionnel pouvant soutenir un secteur financier solide, compétitif et stable, avec des PME capables d'attirer les institutions financières.

Une théorie crédible de changement des interventions du TSME doit chercher à établir une offre durable de services (tels que le financement, les services d'aide au développement, ou la formation) par la création de marchés et d'institutions performants, et ne pas se limiter à offrir des prestations temporaires à un petit groupe d›entreprises au cours de la durée de vie d›un projet. L›échelle des lacunes des services aux PME, en particulier la finance, surpasse les avantages directs que le Groupe de la Banque mondiale peut offrir. Ainsi, les interventions ciblées doivent être stratégiques, et mobiliser des ressources afin de fournir des avantages supplémentaires aux institutions et marchés.

L'appui ciblé aux PME doit être fermement ancré dans une compréhension fondée sur des preuves claires de ce qui distingue une PME, et la façon dont cet appui pourrait contribuer d'une manière durable à éliminer les problèmes qui empêchent les PME de stimuler l'emploi, la croissance et les opportunités économiques. La sélectivité

PHOTO: ANDREW H.W. STONE/BANQUE MONDIALE

Cuisine de dégustation et de contrôle de la qualité d'un grand torréfacteur et exportateur Kenyan. Grâce à un projet de développement de la chaine de valeur (partie d'un effort conjoint de la Banque mondiale et de la SFI), les exportateurs ont travaillé avec les coopératives de café pour aider les fermiers à augmenter leur productivité et à améliorer la qualité et la consistance des fèves, améliorant ainsi les revenus des fermiers et l'approvisionnement des exportateurs.

est requise pour que le ciblage soit efficace et efficient. La définition des PME (à la fois pour les limites supérieures et inférieures) établit la pertinence de ces projets aux objectifs de développement et différencie certaines entreprises des autres en fonction de différents critères: l'emploi, les ventes, et les actifs. La sélectivité détermine à la fois l'efficacité et l'efficience du ciblage – en réorientant les avantages à ceux qui en ont besoin et en contrôlant les coûts.

Il existe aujourd'hui des problèmes avec l'approche de chaque institution du Groupe de la Banque mondiale en ce qui a trait à sa définition des PME. Les définitions de l'IFC et de la MIGA, bien qu'elles apportent des avantages de normalisation, ne tiennent pas compte de nombreux contextes locaux, tandis que l'absence de définition institutionnelle de la Banque mondiale peut mener à des définitions spécifiques du projet qui ne correspondent pas à la logique de l'aide offerte.

En outre, peu de projets définissent aujourd'hui les PME (les entreprises qui peuvent bénéficier des avantages), rares encore sont ceux qui appliquent cette définition dans leurs procédures. De plus, peu de projets identifient les défaillances politiques et celles du marché. Plus rares encore sont ceux qui fournissent des arguments solides sur la façon dont le projet pourra remédier à cet échec. Le manque d'informations pertinentes sur la performance du portefeuille, empêche de tirer des enseignements de l'expérience acquise, ou même d'établir l'existence d'additionnalité des interventions du Groupe de la Banque mondiale. Bien que chaque institution du Groupe de la Banque mondiale fonctionne différemment, la collaboration, la communication et les objectifs stratégiques communs peuvent représenter des avantages. Les incohérences et le manque de coordination entre les institutions peuvent les empêcher d'atteindre leurs objectifs. L'absence de consensus institutionnel sur ce qui constitue une PME, quand il convient de les soutenir, et ce qui constitue le succès, semble particulièrement inappropriée au moment où le Groupe de la Banque mondiale s'oriente vers des pratiques mondiales, au delà des limites traditionnelles, sous un seul modèle « Une vision commune pour le Groupe de la Banque mondiale ».

L'appui ciblé de la SFI

L'appui aux PME constitue pour la SFI une stratégie objective basée sur le potentiel de création d'emploi des PME.

LES SERVICES D'INVESTISSEMENT

La SFI s'est engagée depuis longtemps à soutenir les PME, à commencer par son premier cadre d'élaboration de projet il y a plus de trente ans. Dans la feuille de route pour l'exercice 14-16, l'appui aux PME constitue une stratégie objective basée sur le potentiel de création d'emploi. Le portefeuille du soutien ciblé aux PME représente 17% du total des projets et 15% des engagements, concentrés dans le secteur industriel du marché financier.

Les principaux services d'investissement incluent les prêts de rétrocession, les fonds d'investissement, et le crédit-bail. En revanche, les investissements directs dans les PME constituent seulement 1% des engagements de la SFI (10% des projets). Le développement de marchés et d'institutions pouvant opérer de façon autonome de manière durable constitue la plus grande contribution de la SFI aux PME. Cela signifie que la pertinence de la SFI est plus grande lorsque le secteur financier (ou les autres marchés de services) n'arrivent plus à répondre aux besoins des PME. Ainsi, la pertinence de la SFI est plus grande quand elle fonctionne à ou près de la frontière, en particulier dans les pays à faible revenu et les pays ou régions fragiles touchés par un conflit dans lesquels les PME ne sont pas desservies; dans les pays où le secteur financier n'est pas encore développé pour soutenir les PME; avec des intermédiaires qui n'ont pas suffisamment d'expérience dans le secteur des PME; et dans l'extension des services financiers aux populations mal desservies.

De nombreux clients apprécient le soutien de la SFI, son professionnalisme et ses normes, en particulier lorsque la SFI est en mesure d'adapter ses produits à leurs besoins. Toutefois, ces projets ne possèdent pas les caractéristiques fondamentales qui leur permettraient d'accroitre leur pertinence auprès des entreprises ciblées, telles qu'une définition appropriée des PME; un lien clair entre l'intervention et le marché, la politique ou l'échec des institutions; ou de documents juridiques bien articulés exigeant que les avantages soient acheminées aux PME.

Bien que leur succès ait été inférieur à l'ensemble du portefeuille ainsi qu'au reste du portefeuille des marchés financiers, les projets ciblés visant les PME ont amélioré leur performance avec le temps. Les projets financés

par les intermédiaires financiers enregistrent la moyenne de développement la plus élevée, en partie parce qu'ils sont situés dans des pays à revenu relativement plus élevé comparé à d'autres lignes de produits. Les indicateurs de la SFI, concernant les prêts aux PME, soulèvent des questions quant à l'efficacité relative des projets TSME de rétrocession de prêts à élargir le portefeuille des PME comparé aux projets bancaires dans le portefeuille général non ciblé. Même si Le Programme de financement du commerce mondial bénéficie aux PME jusqu'à un certain point, il a été défini à tort par la SFI en tant que programme PME. En général, les investissements ciblés aux PME de la SFI manquent de suivi et d'une base d'information qui permettraient d'obtenir une évaluation fiable de l'impact de développement.

LES SERVICES-CONSEIL

Les Services-conseils TSME de la SFI ont enregistré de meilleurs résultats en comparaison avec le reste du portefeuille consultatif, excepté dans les pays à faible revenu. Près de la moitié des projets consistaient en une assistance technique visant principalement les institutions financières. L'aide financière a ciblé, de manière générale, les pays les plus pauvres avec 40% des dépenses en Afrique.

De nombreux projets-conseils étaient associés à des projets d'investissements complémentaires, le plus souvent aux prêts de rétrocession, au crédit-bail ainsi qu'à d'autres activités des marchés financiers. La SFI a réalisé en moyenne d'excellents résultats de développement à chaque fois où les projets d'investissement TSME étaient offerts en parallèle avec les services-conseils. Les Services-conseils semblent gagner en popularité auprès des clients lorsqu'ils sont bien adaptés au pays et au contexte sectoriel; ils peuvent perdre de leur popularité en cas de standardisation excessive.

LE SOUTIEN CIBLÉ DE LA MIGA

Le soutien de la MIGA aux PME adopte deux approches: directement (financement au détail) aux investisseurs transfrontaliers qui effectuent de petits investissements dans les PME grâce au Programme petits investissements (SIP) de la MIGA, ou indirectement à des intermédiaires financiers pour leurs investissements dans des filiales qui prêtent aux PME (financement en gros). Le soutien de la MIGA aux projets PME a été substantiel lors de l'exercice 06-12, représentant 45% des projets et 21% de l'exposition brute de la MIGA. 57 % de ces projets ont été souscrits dans le cadre du SIP. Néanmoins, ils représentent moins de 8% de l'exposition brute en faveur des PME et 2% de l'exposition brute globale de la MIGA.

Le Programme petits investissements

La MIGA est parmi l'un des trois seuls assureurs couvrant les risques politiques à offrir des facilités pour soutenir les investissements PME dans les pays en développement. Les Projets SIP correspondent à trois priorités opérationnelles de la MIGA visant à appuyer les investissements dans les pays de l'Association internationale de développement (IDA), dans les zones fragiles ou touchées par un conflit, et dans les investissements Sud-Sud. Toutefois, la viabilité des projets SIP est particulièrement plus difficile en raison de l'emplacement de la plupart des projets SIP dans des pays à haut risque ainsi que du caractère intrinsèquement risqué des petites entreprises. Plusieurs projets ont connu des problèmes en raison de la faiblesse des capacités de gestion. Malgré les efforts de la MIGA pour assurer la conformité des projets SIP avec les exigences environnementales et sociales, certains projets étaient non-conformes à ces exigences.

Le traitement simplifié des garanties SIP n'a pas produit de gains d'efficacité en termes de réduction du temps

PHOTO: JACQUELINE ANDRIEU/ BANQUE MONDIALE

Un atelier de restauration de meubles au Nicaragua. Grâce à un programme de subvention de contrepartie, certaines micro et petites entreprises dans plusieurs villes ont pu accéder au financement pour investir dans des équipements afin d'augmenter leur productivité. Les activités de la SFI dans la Chaine de valeur du bois aide certains fabricants de meubles à avoir accès aux marches d'exportation pour les produits de bois durables.

de traitement. Les Commentaires du personnel de la MIGA indiquent aussi que ce traitement a réalisé peu d'économies dans les procédures de souscription par rapport aux garanties habituelles.

Les Garanties ordinaires

Les Garanties ordinaires de la MIGA offrent également un moyen de mobiliser une grande couverture des risques politiques au profit des PME. Cependant, tel qu'il est appliqué, il n'existe aucun mécanisme pour allouer les fonds aux PME, c'est- à dire pour veiller à ce que les fonds soient utilisés conformément aux objectifs indiqués dans le document du Conseil.

En outre, les garanties en gros ciblant le financement des PME sont fortement concentrées sur quelques clients motivés par les dispositions réglementaires dans leurs

pays d'origine. Les garanties en gros ciblant les PME ont réalisé des performances relativement inferieures par rapport à un groupe comparable de projets du secteur financier du point de vue du rendement, de la viabilité économique et de la contribution au développement du secteur privé, bien que cela ne soit pas nécessairement du à leur focalisation sur les PME. Toutefois, il n'existe aucune preuve que l'échéance de financement à long terme est répercutée sur l'emprunteur final.

Dans l'ensemble, en raison du manque d'un suivi systématique de la performance des projets PME aux niveaux de l'intermédiaire et de l'emprunteur, il est difficile de déterminer les résultats des projets ou de vérifier si les objectifs escomptés ont été atteints.

L'Appui ciblé de la Banque mondiale

LES PRÊTS

Le portefeuille des projets TSME de la Banque mondiale représente environ 7% des projets et 2 % de la valeur de l'engagement. Les produits qui dominent le portefeuille des prêts sont les lignes de crédit, les subventions de contrepartie et les services de développement des entreprises. Bien que la Banque soit plus engagée dans les pays à faible revenu et les pays fragiles et touchés par un conflit, le niveau relativement faible des engagements dans les pays à faible revenu (pays IDA) et le niveau élevé des engagements dans les pays à revenu intermédiaire supérieur, soulève des questions pertinentes en ce qui concerne la frontière et la création de marchés et d'institutions du marché où ils sont les plus faibles.

Le soutien ciblé de La Banque mondiale aux PME est encore plus important que ce qui est évoqué dans son orientation stratégique formelle sur l'accès au financement. Il est probablement plus axé sur les pays et la stratégie régionale et sur la demande que sur une orientation centrale.

La grande majorité des projets clos a réalisé de bons résultats de développement. Toutefois, les efforts menés pour évaluer l'efficacité et l'efficience de l'appui TSME de la Banque mondiale sont inhibés par le manque d'une évaluation quantitative rigoureuse de l'impact de ses principales lignes de produits sur le développement. Certains projets ayant obtenu une évaluation positive au regard de leur impact sur les bénéficiaires fournissent peu de preuves quant à savoir s'ils ont abordé les obstacles systémiques sous-jacents.

La qualité du travail présente plusieurs points forts, y compris le lien avec les analyses précédentes, un taux élevé de bons résultats de développement, et un taux élevé de réalisme dans les auto-évaluations. Les faiblesses apparaissent dans les modèles trop complexes, les délais de mise en œuvre trop optimistes, et le recours fréquent au délai, à la restructuration et à l'annulation partielle.

LES SERVICES DE CONSEIL

Bien que les services d'analyse et de conseil (AAA) du TSME ne représentent qu'une petite partie de l'ensemble du portefeuille, leur rôle est à la fois pertinent et important pour relever les défis auxquels les PME sont confrontés. Ils sont essentiellement dispensés aux gouvernements. Les Auto-évaluations (qui ne sont pas validées par l'IEG) indiquent un niveau élevé et croissant de réussite en ce qui concerne l'assistance technique du TSME. Dans le cadre des lignes de crédit, l'assistance technique se révèle efficace pour renforcer la performance institutionnelle et produire ainsi des résultats positifs.

Les travaux économiques et sectoriels semblent efficaces dans certains domaines. Toutefois, leur influence sur la politique du gouvernement reste très limitée.

PHOTO: JACQUELINE ANDRIEU/BANQUE MONDIALE

Ce boulanger nicaraguayen a pu utiliser la subvention de contrepartie et l'assistance technique de la Banque mondiale pour accroître la productivité, réduire d'un tiers les heures de travail, introduire de nouveaux produits et augmenter ses profits. Il continue de développer ses produits- après avoir déjà ajouté des biscuits et des cupcakes et projette d'ajouter de la pizza.

Recommandations

RECOMMANDATION 1: HARMONISER ET CLARIFIER L'APPROCHE DE L'APPUI CIBLÉ AUX PME

La SFI, la MIGA et la Banque mondiale devraient harmoniser leurs approches PME et indiquer clairement les objectifs et la justification analytique du soutien TSME, comment il se rapporte à la réforme systémique, lorsque cela est approprié, les formes qu'il peut prendre, et la manière dont il sera suivi et évalué.

Dans les pays où le développement des PME est une priorité, tout soutien ciblé doit être fermement ancré dans le Cadre/Stratégie de partenariat-pays, dans les parties pertinentes du Diagnostic systématique des pays basé sur les travaux analytiques par pays, ainsi que dans d'autres instruments qui offrent un cadre analytique et stratégique pour définir le séquencement et la combinaison des interventions systémiques et ciblées afin de relever les défis systémiques auxquels les PME sont confrontés, le développement des marchés

PHOTO: ANDREW H. W. STONE/BANQUE MONDIALE

Ce petit hôtel à Nairobi a pu voir le jour grâce au financement d'une banque cliente de la SFI. La banque a développé une importante clientèle PME, parmi laquelle ce client, qui est passé du financement d'une entreprise de transport à la construction d'un hôtel.

et l'accès aux services. La spécification de la cible des projets TSME doit tenir compte des conditions propres à chaque pays et dans certains cas, répondre de manière différente aux petites et moyennes entreprises en fonction de leur situation par rapport aux conditions existantes dans le pays. Malgré les différents modèles d'activités dans l'ensemble des institutions, les stratégies communes des pays qui mobilisent et organisent l'expertise et les avantages comparatifs des institutions du Groupe de la Banque mondiale devraient assurer la complémentarité, maximiser l'impact et réduire les risques de redondances et d'incohérences. Le soutien ciblé aux PME doit être fermement enraciné dans une compréhension fondée sur des preuves claires de la façon dont le soutien durable proposé éliminera les problèmes qui limitent la capacité des PME et les empêchent de contribuer pleinement à l'emploi, à la croissance et aux possibilités économiques.

Le cadre de suivi et d'évaluation (S&E) doit être conçu pour capturer l'impact des interventions dans ces dimensions - bénéficiaire, client et l'ensemble du marché. L'information est nécessaire à ces deux niveaux afin de comprendre le contrefactuel - ce qui se serait

passé sans le projet. Cela implique, si possible, une approche rigoureuse, fondée sur des faits fournissant des informations de base, une phase post-projet et un groupe de contrôle. Un délai à plus long terme pourrait s'imposer afin de recueillir les données nécessaires à l'évaluation de la viabilité de l'impact.

RECOMMANDATION 2 : RENFORCER LA PERTINENCE ET L'ADDITIONNALITÉ

La direction du Groupe de la Banque mondiale devrait réexaminer ses approches PME afin de faire bénéficier les états frontaliers (ceux ayant des systèmes financiers peu développés, notamment les pays fragiles et les pays touchés par un conflit) plutôt que les grandes entreprises et les marchés bien desservis.

L'indicateur clé qui permettrait de savoir si un tel changement se produit serait l'évolution de la répartition du portefeuille TSME ainsi que la composition des institutions bénéficiaires et des entreprises. Cela nécessite également d'inclure dans le S&E (suivi et évaluation) des projets ciblés des indicateurs de l'impact du projet sur les entreprises ciblées ainsi que son impact sur les intermédiaires financiers[1].

RECOMMANDATION 3 : METTRE EN PLACE UN PROGRAMME DE RECHERCHE ADAPTÉ

La direction du Groupe de la Banque mondiale devrait mettre en place un programme de recherche adapté afin de clarifier et améliorer son approche de soutien aux PME. L'emploi des meilleurs chercheurs qualifiés (dont une grande partie est située au Bureau du Vice-président, Économie du développement), devrait produire plus de distinctions contextuelles pertinentes dans la définition des PME selon le contexte; une meilleure compréhension de la contribution des PME à la croissance économique, à l'emploi et à la réduction de la pauvreté; une connaissance plus approfondie de la conception des interventions en fonction de la situation du pays; une définition pertinente de la «frontière»; une vision plus claire du séquencement approprié et des combinaisons systémiques et ciblées; et une analyse plus rigoureuse de la performance et de l'impact, des combinaisons et du séquencement des interventions du Groupe de la Banque et des bailleurs de fonds. Les enquêtes auprès des entreprises doivent être affinées pour mieux déceler les défaillances du marché et l'insuffisance des services financiers et autres; et pour produire plus de données qui tiennent compte de la dynamique des entreprises et qui permettent d'obtenir des facteurs explicatifs afin de renforcer la croissance de l'entreprise et de l'emploi.

RECOMMANDATION 4 : RENFORCER LES DIRECTIVES ET LE CONTRÔLE DE LA QUALITÉ

La Gestion pertinente du Groupe de la Banque mondiale devrait fournir des directives et un contrôle de la qualité afin que les document d'information sur les projets du Groupe de la Banque qui ciblent les PME :

a) identifient les entreprises bénéficiaires sur la base de critères mesurables tels que le nombre d'employés et les revenus annuels;

b) justifient la définition du groupe de bénéficiaires ciblés (qui pourrait être un sous-ensemble de PME) sur la base de données spécifiques au pays démontrant que ce groupe est confronté aux défaillances ou contraintes du marché;

c) précisent ou incorporent, lorsque cela est approprié, dans les dispositions légales le mécanisme qui permettrait d'atteindre le groupe ciblé;

d) incluent dans le cadre de résultats et le cadre de S&E des indicateurs de l'impact du projet sur le groupe ciblé et sur les contraintes ou les défaillances du marché justifiant le projet.

Les projets visant les PME devraient refléter cette approche. En outre, ces projets doivent être codés de manière précise pour savoir si ou non leurs prestations sont essentiellement ou exclusivement à la disposition des PME. Les systèmes et pratiques de codage devraient être revus et modifiés pour veiller à ce que les projets TSME soient correctement codés, afin de réduire les « faux positifs » et les « faux négatifs ».

RECOMMANDATION 5: RÉFORMER LE PROGRAMME PETITS INVESTISSEMENTS DE LA MIGA

La MIGA devrait réexaminer radicalement son approche de garanties pour les investissements PME dans le cadre de son programme SIP, et envisager soit une fusion avec son programme régulier ou une révision fondamentale afin d'améliorer la performance.

Si la MIGA choisit d'éliminer le SIP, elle peut maintenir sa pertinence dans les zones frontalières et continuer d'octroyer ses garanties aux petits investissements dans ses procédures régulières; et de traiter les projets éligibles dans le cadre de sa procédure accélérée de» non-objection». La MIGA pourrait conserver sa marque SIP en créant un fonds d'affectation SIP ou un mécanisme de subvention transparent, propre au SIP et financé par la MIGA, afin de réduire le coût de la prime et de souscription pour les projets PME à forte valeur ajoutée qui reflètent de nouveaux investissements supplémentaires dans les petites entreprises des régions ou des marchés frontaliers. Si le SIP est maintenu, les faiblesses actuelles doivent être abordées de front, en améliorant la sélectivité, en mettant en place un meilleur contrôle de la qualité du processus de préparation, en mieux ciblant les PME plutôt que les petits investissements, et en améliorant le S&E. La comptabilisation des coûts et des revenus doit être améliorée afin de permettre des décisions de gestion éclairées sur les ressources du programme SIP dans le cadre des priorités stratégiques globales de la MIGA.

La MIGA devrait renforcer ses capacités et son assistance technique pour mettre en place une meilleure gestion des exigences environnementales et sociales des petits projets, afin de renforcer la capacité des titulaires de garantie PME les moins expérimentés.

Note

[1] Un programme d'une évaluation quantitative plus rigoureuse de l'impact, à partir d'un échantillon de projets bien défini (pour limiter les couts), permettrait d'avoir une vision plus claire de l'impact des projets sur les bénéficiaires ciblés. Les méthodes d'évaluation devraient comprendre la collecte de données de base et l'utilisation de groupes de contrôle pour la comparaison afin de comprendre le contrefactuel. Dans la mesure où des informations historiques ou rétrospectives peuvent être collectées afin de comprendre les tendances antérieures, et dans la mesure où le suivi est possible pour mieux saisir les effets à long terme des interventions, la direction pourrait tirer des enseignements de l'expérience. En outre, il est nécessaire de recueillir suffisamment d'informations quantitatives sur les intermédiaires (clients) et sur les marchés dans lesquels les intermédiaires opèrent.

Réponse de la direction

La direction du Groupe de la Banque mondiale accueille favorablement cette évaluation comme une occasion d'apprendre de l'examen systématique et minutieux du « soutien ciblé aux petites et moyennes entreprises (PME)» du Groupe de la Banque mondiale, tel que défini par le Groupe indépendant d'évaluation (IEG). Le rapport souligne que les activités PME ciblées (TSME) peuvent constituer un «outil puissant…[et non pas] une fin en soi, mais un moyen de développer des économies qui peuvent créer plus d'emplois et plus de possibilités pour les citoyens d'atteindre la prospérité.» La direction estime que dans le cadre d'une approche globale, notamment d'un appui permettant de mettre en place des réformes environnementales, la gamme de produits «TSME» du Groupe de la Banque mondiale a le potentiel de contribuer aux objectifs stratégiques du Groupe de la Banque mondiale afin d'éradiquer la pauvreté et de promouvoir la prospérité. En soulignant les points forts ainsi que les points à améliorer dans les activités TSME, la direction pourrait renforcer dans l'avenir l'approche adoptée par le Groupe de la Banque mondiale en ce qui concerne ces produits. La perspective globale du Groupe - des produits de la Société financière internationale (SFI), de l'Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA), et de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement/ l'Association internationale de développement (BIRD/IDA) - est particulièrement appréciée pour permettre au Groupe de la Banque mondiale de mieux répondre aux besoins des clients.

Observations générales

Les résultats de cette évaluation revêtent une grande pertinence au sein de l'organisation, en particulier pour les zones de solutions transversales en matière de nouveaux emplois (Cross-Cutting Solutions Areas). Ces résultats contribuent également à mieux faire connaître l'appui aux PME du Groupe de la Banque mondiale, par le développement de l'accès au financement et à d'autres services et par la création d'un environnement propice aux affaires. Tout aussi important, ces résultats aideront à harmoniser davantage le travail au sein du Groupe de la Banque mondiale alors qu'il évolue vers un «Groupe de Solutions» plus intégré pour ses clients.

► Accord général avec les conclusions et recommandations. La direction approuve de manière générale les conclusions et recommandations de ce rapport et se félicite de l'analyse et des recommandations visant à améliorer la conception et l'efficacité des activités TSME. Les réponses de la direction aux recommandations spécifiques du rapport de l'IEG sont présentées dans le document d'action de la direction.

► Les PME en tant qu'acteurs importants du développement. Les PME jouent un rôle important pour fournir des solutions, par exemple, dans la création d'emplois, dans les services offerts ainsi que dans la création des opportunités économiques. Le soutien du Groupe de la Banque mondiale va au-delà du «soutien» aux activités TSME et comprend des initiatives spécifiques liées à l'emploi, aux services, ou à la finance. Le Groupe de la Banque mondiale n'utilise pas ce terme comme une définition du portefeuille ou un indicateur de reporting. Le soutien aux PME du Groupe de la Banque demeure un domaine d'engagement important pour au moins deux des nouvelles pratiques mondiales (la Finance et

les marchés et le Commerce et la compétitivité). Cette évaluation fournit des indications utiles sur la façon dont l'efficacité de ces activités peut être encore renforcée.

► Interventions ciblées versus interventions systémiques en faveur des PME. Comme souligné dans les commentaires de la direction dans le document d'orientation de cette évaluation, l'attention exclusivement portée dans le rapport sur les activités du « soutien ciblé aux PME « a exclu toute la gamme d'instruments systémiques complémentaires fournie par le Groupe de la Banque mondiale à ses clients. Par conséquent, l'approche globale et systémique que le Groupe de la Banque mondiale suit habituellement dans des projets spécifiques aux PME n'a pas été suffisamment prise en compte pour développer des conclusions. Une approche systémique comprend des interventions ciblées qui font partie d'un ensemble plus large d'activités de soutien, pouvant inclure le travail d'analyse et de conseil, le financement de la politique de développement et les prêts d'investissement. Le rapport reconnaît que cette approche systémique renforce l'impact et l'efficacité des activités TSME dans les pays à faible revenu ou dans les pays fragiles et touchés par un conflit. Toutefois, étant donné que l'évaluation n'a pas tenu compte des interventions systémiques, les résultats au niveau du projet ont été pénalisés pour ne pas avoir abordé les questions réglementaires et institutionnelles, même lorsque l'activité analytique et l'activité de conseil spécifiques (AAA) ont été mis en place pour répondre à ces questions.

► Harmonisation. Le rapport souligne l'importance d'une plus grande harmonisation entre le Groupe de la Banque et les défis actuels. Toutefois, le rapport minimise l'importance de la coopération réalisée par la BIRD/l'IDA et la SFI. Cela peut s'expliquer en partie par la multiplicité des liens entre les projets TSME et les activités non – TSME, mais cette question dépasse le cadre de cette évaluation. Des efforts sont actuellement déployés pour mettre en place des approches plus intégrées entre (et dans) les institutions du Groupe de la Banque mondiale. Tout travail futur sur l'harmonisation doit être ancré dans des pratiques mondiales, un programme de recherche commun, et les cadres de diagnostic stratégique du pays/Partenariat-pays, dont il sera question plus loin dans la section des recommandations du rapport.

► La logique du soutien ciblé et du programme de recherche. Le rapport indique que les interventions TSME peuvent être justifiées compte tenu du rôle particulier des PME dans les économies en développement et des contraintes auxquelles les PME sont confrontées contrairement aux grandes entreprises. La direction et L'IEG estiment que les données et les analyses sur les deux fronts sont souvent inadéquates. La direction s'affaire à mettre en place un programme de recherche afin de mieux comprendre les deux parties de cette justification; la direction pourrait réexaminer la portée et l'ampleur de ce programme de recherche une fois que les pratiques mondiales seront pleinement opérationnelles et une fois que les fonds seront disponibles.

La direction souligne le besoin d'une recherche plus poussée sur le lien entre les micro/PME (MPME) et la création d'emplois. Le rapport insiste sur la nécessité d'améliorer la capacité des enquêtes auprès des entreprises afin d'expliquer la différence dans la création d'emplois entre les PME et les grandes entreprises, tout en tenant compte du taux de sortie des entreprises contrairement aux analyses précédentes. L'équipe d'enquête souscrit à cette recommandation et a pris des mesures pour remédier à cette lacune. Une première analyse des données concernant la Région Amérique latine et Caraïbes montre que bien que les PME aient un taux de sortie plus élevé que les grandes entreprises, les grandes entreprises procèdent à plus de licenciements et/ou dans les moments difficiles enregistrent plus de pertes nettes d'emplois que les PME. Une analyse plus

approfondie de ces données ainsi que des données similaires portant sur d'autres régions seront utiles pour mieux comprendre cette question.

► Le financement comme contrainte. La direction souscrit aux conclusions de l'analyse documentaire de l'IEG. Selon ces conclusions, le développement du secteur financier peut avoir à la fois un impact pro-croissance et un impact pro-pauvre en atténuant de manière disproportionnée les contraintes de financement des PME. Toutefois, la direction n'est pas tout à fait convaincue de la caractérisation de l'IEG des résultats de l'enquête, notamment en ce qui concerne les principales contraintes que rencontrent les PME, ce qui montre que le financement des PME ne fait pas partie des cinq premières contraintes pour la plupart des groupements PME, que ce soit par la taille ou par le revenu du pays. Une des composantes les plus importantes de l'analyse - présentée dans le rapport de l'IEG - porte sur l'accès au financement et se base sur l'une des deux mesures subjectives dans l'enquête auprès des entreprises consacrée aux éléments de l'environnement des affaires. Dans son examen, l'IEG a analysé les données des entreprises en utilisant une variable de notation par opposition à une variable de classement. Il est important de noter que chaque variable mesure des éléments différents. La variable de notation, en particulier, est une mesure absolue du degré d'obstacles de chaque élément de l'environnement des affaires; chaque obstacle est évalué indépendamment des autres obstacles. Pour l'examen de l'IEG, l'analyse a délibérément construit des classements basés sur les variables indépendantes de «notation». En revanche, la variable «classement» est la seule question où on demande aux répondants de classer directement l'obstacle le plus élevé, forçant ainsi la comparaison entre chaque élément. Cette question fournit un classement direct de l'obstacle le plus élevé de l'environnement des affaires pour le secteur privé d'une économie donnée. Aux fins de classement de l'obstacle le plus haut dans une économie, la question du «classement» est méthodologiquement supérieure, mais n'est pas utilisée dans le présent rapport. En se basant sur l'utilisation de la question du classement, l'accès au financement est formellement identifié comme le plus grand obstacle auquel les entreprises sont confrontées, à la seule exception de celles ayant plus de 300 salariés. Cette conclusion présente une image très différente de celle conclue dans le rapport de l'IEG. Plus important encore, le rapport ne tient pas compte des autres informations objectives, fournies par l'enquête, sur l'expérience des entreprises lorsqu'il s'agit du financement de leurs opérations (c'est-à-dire, de l'utilisation de différentes sources de financement externe, ainsi que de leurs demandes et réactions aux conditions du marché). Ces données montrent que les PME sont beaucoup plus touchées par les restrictions de crédits que les grandes entreprises.

► Ecart de crédit des MPME. La direction souscrit à la recommandation d'élaborer des méthodes plus rigoureuses pour estimer l'écart de crédit et soutenir les efforts de recherche dans le domaine de l'accès au financement. Le rapport de l'IEG examine les défis et les lacunes des données disponibles sur le manque de financement des PME, y compris les données et l'analyse du rapport de « Two Trillion and Counting» préparé par la SFI et McKinsey. Les objectifs du rapport étaient d'estimer l'écart de crédit global, en utilisant les données disponibles, et de fournir une base pour améliorer l'analyse. Compte tenu du manque de données, la méthode d'analyse de «la meilleure estimation» a été proposée sur la base de ratios fixes prudents pour estimer le besoin potentiel total de financement formel, la répartition statique des entreprises et des populations, l›offre de crédit présumée fixe, et sur des sources fiables de données statistiques. En dépit des contraintes, l'étude

a fourni une première estimation de l'écart de crédit à un niveau mondial.

► Additionnalité et pertinence. Le rapport recommande de réorienter les activités TSME du Groupe de la Banque mondiale afin d'atteindre les «frontières» du financement des PME, qu'elles soient définies par la géographie ou par segment. Bien que la direction approuve largement cette direction, il est à noter qu'il n'est pas toujours possible de justifier pleinement l'intervention des activités TSME sur les marchés formels très difficiles ou moins formels. La taille relative du secteur formel des PME (par opposition au secteur micro/informel) est plus grande dans les pays les plus développés, et les responsables politiques ont une compréhension plus fine des questions affectant le développement des PME. La mise en place d'un environnement propice au développement des PME sur les plans de la politique, de la règlementation et des institutions, est généralement plus favorable dans les pays à revenu intermédiaire que dans les pays à faible revenu et les États fragiles et touchés par un conflit. Dans les environnements les plus difficiles, comme le rapport l'indique, le financement des PME n'est pas la contrainte la plus importante; des interventions plus systématiques peuvent s'imposer afin que les activités TSME puissent être pleinement efficaces. Par conséquent, les activités de soutien autonomes TSME seraient plus appropriées pour les pays à revenu intermédiaire, contrairement à ce qui est indiqué dans le rapport. Toutefois, le Groupe de la Banque mondiale déploie beaucoup d'efforts pour soutenir les TSME dans les zones les plus difficiles, lorsque cela est justifié. Les chiffres révèlent que plus de la moitié (40 sur 73) des projets TSME de la BIRD/l'IDA ont déjà été lancés dans les pays de l'IDA, complétés dans la plupart des cas, par d'autres activités du Groupe de la Banque mondiale et de l'agence partenaire. De même, la SFI met l'accent sur les zones et les segments mal desservis. Pour la SFI, 156 349 projets TSME spécifiques à chaque pays ont lieu dans les pays IDA.

Les PME sont mal desservies dans de nombreux pays frontaliers (pays de l'IDA, y compris les pays fragiles et touchés par un conflit) ou régions (régions frontalières dans les pays à revenu intermédiaire). Parallèlement, dans les pays qui ne font pas partie de l'IDA ou des pays fragiles et touchés par un conflit, le financement des PME peut être plus prévalent. Toutefois, des lacunes subsistent dans certains segments, dont beaucoup ont des répercussions sociales plus vastes, notamment sur les femmes, les secteurs de la santé et de l'éducation, les très petites entreprises, les PME à forte croissance, et les nouvelles entreprises informelles. Le suivi de l'évolution des activités dans les «régions et segments mal desservis » n'est pas évident. C'est pour cela que les efforts de la SFI à cet égard auraient été sous-estimés dans le rapport. A titre d'exemple, les prêts bancaires aux femmes, les projets au financement mixte, certaines chaînes de valeur agro-alimentaire, et les interventions d'institutions financières qui tiennent compte des questions du genre. Tous ces exemples portent sur des segments fortement contraints. Dans l'avenir, le diagnostic par pays du Groupe de la Banque mondiale des écarts de financement et des capacités du secteur financier démontrera davantage les lacunes du marché et les défaillances au niveau des pays.

► Définition des PME. Le rapport utilise une définition des activités TSME qui distingue les activités TSME des activités PME non ciblées dont les PME pourraient bénéficier même si elles ne sont pas exclusivement ciblées (par exemple, les bureaux de crédit, les registres sécurisés, les réformes visant à faciliter la création des entreprises, la réforme fiscale, et ainsi de suite). Comme le rapport l'indique, cela donnera lieu à un plus petit nombre de projets TSME que ce qui a été signalé par la SFI et un plus grand nombre de projets que ce qui a été mentionné dans les définitions de la BIRD et de l'IDA. Dans les deux cas, le rapport peut exclure les activités pouvant être considérées comme faisant partie de l'ensemble des solutions PME.

La direction partage les préoccupations de l'IEG concernant certains projets ciblés qui n'ont pas bien défini les bénéficiaires ciblés. Chaque projet doit définir clairement le type de PME ciblé (si cela s'avère pertinent pour la conception du projet), que ce soit par la taille (nombre de salariés, chiffre d'affaires, ou toute autre mesure) ou d'autres critères (tels que la formalité, le secteur, si le propriétaire est une femme ou le potentiel de croissance). La conclusion selon laquelle les définitions des PME dans les projets du Groupe de la Banque mondiale peuvent ne pas correspondre aux groupes touchés, appelle à des analyses plus approfondies lors de la préparation des opérations d'investissement.

En réponse à la suggestion du rapport selon laquelle le Groupe de la Banque mondiale devrait reconsidérer l'approche de la définition PME, la direction reconnaît qu'aucune des définitions existantes n'est parfaite. Toutefois, telles qu'elles ont été développées pour répondre aux besoins opérationnels spécifiques de chaque institution, ces définitions présentent des avantages importants. Comme le suggère le rapport, il n'existe pas de consensus sur la meilleure façon d'aborder les définitions relatives, et les chercheurs externes n'ont pas été en mesure de parvenir à un consensus sur des définitions communes. En outre, le rapport ne présente pas une analyse opérationnelle des coûts et des avantages du changement d'approche, la direction reste prudente quant à cette question.

Commentaires spécifiques de la Banque mondiale

► Contexte de crise pour les lignes de crédit et d'autres mécanismes de financement des PME. Le rapport devrait reconnaître davantage le contexte spécifique de la réponse aux crises (chapitre 5), notamment, lorsque le financement des PME par le Groupe de la Banque mondiale peut jouer un rôle important. Durant les crises du secteur financier, le financement anticyclique ou le partage des risques peut contribuer à maintenir un niveau minimum de l'accès au financement pour les PME (qui ont tendance à souffrir du resserrement du crédit), tandis qu'à la suite de catastrophes naturelles ou de conflits, le Groupe de la Banque mondiale peut jouer un rôle important par la mise à disposition des ressources financières grâce à des projets ciblés. Le volume relativement important des prêts TSME en Europe et en Asie centrale - durement touchées par la crise financière, suggère que ces projets avaient pour objectif d'alléger la crise du crédit dans ces pays, qui a affecté principalement les PME.

► Efficacité du AAA sur les PME. Le rapport pose la question de savoir si les travaux économiques et sectoriels « devraient rarement influencer la politique du gouvernements», et conclut que « la traction limitée au niveau de la politique du gouvernement suggère qu'un grand nombre de ces travaux n'atteignent pas leur impact potentiel.» Le rapport note également que « le travail de AAA peut améliorer le développement et renforcer l'impact des projets de prêt.» Bien que nous soyons d'accord avec ces conclusions, la direction aurait apprécié une analyse plus approfondie des données disponibles et plus d'informations sur le public cible ainsi que sur l'efficacité et les résultats des travaux AAA dans ce secteur. Toutefois, le rapport relève que la plupart des travaux AAA de la Banque qui sont pertinents pour les PME sont menés dans un cadre d'activités plus vaste qui ne relève pas des activités TSME traitées dans le rapport.

► Garanties partielles de crédit (PCG). Le rapport souligne que de nombreux plans PCG n'atteignent pas les petites entreprises, mais cela ne semble pas concerner les plans PCG soutenus en particulier par la Banque mondiale. L'engagement du Groupe de la Banque mondiale est souvent conçu de sorte que les PCG peuvent être étendues aux petites entreprises afin de remédier aux lacunes de plusieurs plans PCG.

► Impact des interventions des PME. Le rapport évoque à juste titre que les interventions du Groupe de la Banque mondiale dans ce domaine ont rarement été évaluées du point de vue de leur impact ou efficience et efficacité par lesquelles l'impact est atteint. La direction estime également que le S&E devraient constituer un élément clé de tout soutien que la Banque apporte au développement des PME. Les nouveaux Projets et les projets pipelines ont généralement un cadre S&E plus rigoureux.

► Etude de cas: la Turquie. La direction n'est pas d'accord avec l'affirmation que la BIRD a contribué à une bulle du crédit dans le pays après la mi-2009. Tout d'abord, le prêt à des intermédiaires financiers (FIL) est contracyclique, Il n'est entré en vigueur qu'au moment où certaines institutions financières réduisaient les crédits jusqu'à 50%; la part des PME dans le crédit total bancaire a diminué de 27% en 2007 à 22% en 2009. Deuxièmement, le volume total des prêts FIL de la BIRD représentait 1,85 milliards (2008-12), par rapport au volume total de 1,661 milliards de dollars de prêts en Turquie. Troisièmement, les prêts de la BIRD ont été acheminés aux PME par le biais de banques intermédiaires afin d'augmenter leur capacité de production et n'ont donc pas contribué à accroître les dépenses des ménages. La direction note également qu'il y a toujours eu une étroite coordination entre la Banque mondiale et l'investissement de la SFI aussi bien qu'avec le service-conseil de la SFI dans les zones de soutien aux PME, tels que les lignes de crédit, le développement du marché des capitaux, et le crédit-bail.

Commentaires spécifiques de la Société financière internationale

► Additionnalité et pertinence/Frontière. Le rapport formule diverses remarques sur la portée du portefeuille TSME de la SFI par rapport à son portefeuille non-TSME. Les projets «non-TSME» sont principalement des projets avec des institutions financières qui servent les PME, et où l'on s'attend généralement à ce que l'investissement de la SFI aide les banques à servir les PME, sans qu'elles aient un objectif explicite d'utiliser les fonds pour cibler les PME. La direction peut décider de soutenir les institutions financières pour plusieurs raisons - y compris la participation au capital des banques servant les PME afin de renforcer le secteur financier dans le pays - sans cibler nécessairement les PME. Il peut aussi y avoir des projets non-TSME lorsque les activités PME d'une institution sont déjà matures, mais la croissance de la portée des projets PME de l'institution continue d'être robuste; il y a aussi des projets TSME dans lesquels la SFI aide une banque en difficulté à lancer une entreprise PME dans un marché volatil dans lequel la croissance des PME peut être très variable. La constatation selon laquelle le nombre de portefeuilles PME de certains projets TSME a diminué au cours des années est pertinente. La SFI continue de chercher à identifier les partenaires qui sont et resteront engagés dans le secteur PME avec le financement de la SFI. La question de la documentation de ces objectifs sera abordée ci-dessous. La direction tient à souligner que le rapport utilise une définition de « PME ciblées» différente de la classification de la SFI des projets PME.

► Contrôle de la qualité (Conseil, juridique, codification). Le rapport indique que la SFI inclue rarement une définition des PME dans les documents soumis au Conseil d'administration. Etant donné que la SFI a une définition claire des PME, on peut donc présumer que si un document ne définit pas les PME, la définition standard de la SFI s'applique dans ce cas. Toutefois, la direction s'efforcera d'être plus transparente dans les documents du Conseil. Dans les cas où le projet s'écarte de la définition établie (en utilisant, par exemple, la définition du client local), la direction veillera à apporter plus de clarifications et précisions. Le rapport relève aussi des faiblesses dans les documents juridiques en ce

qui concerne la définition et l'adoption de dispositions relatives aux objectifs des PME dans les accords avec les clients. Bien que la SFI convienne d'améliorer sa pratique dans ce domaine, le rapport note également qu'il existe de nombreux cas où la définition et les dispositions ne sont pas toujours possibles ou souhaitables, par exemple, dans le cas de participations au capital dans des banques ciblant les PME.

Que les définitions soient inclues dans les documents ou non, les banques clientes doivent rendre compte de leurs portefeuilles selon les définitions de la SFI; la direction assure le suivi de tous les prêts PME sur la base de la définition de la SFI. Bien que le rapport soulève des questions sur la qualité de ces données, il indique clairement que les données se sont considérablement améliorées durant la période de l'évaluation – la couverture a augmenté de 7% à 80 %.

► Programme de financement du commerce international. Le rapport indique que «la SFI a souvent présenté le Programme de financement du commerce International (GTFP) comme étant principalement destiné aux PME.» En réalité, le GTFP n'a jamais prétendu être un «programme PME.». La SFI a toujours classé le programme comme ciblant la disponibilité du financement du commerce dans plusieurs pays et secteurs, les PME étant un ensemble de bénéficiaires. Comme avec les autres produits de la SFI qui fonctionnent avec des intermédiaires financiers, le GTFP permet aux PME et aux participants dans d'autres secteurs critiques d'accéder au financement qu'ils ne pourraient pas obtenir d'une manière viable sur le plan commercial.

Le rapport comprend également des commentaires sur la portée du GTFP ainsi que sur l'approche de classification des activités PME sur la base des valeurs de remplacement du volume des prêts. Ce faisant, le rapport considère les données GTFP comme un rapport sur les « entreprises PME », alors qu'en réalité et selon sa définition, le proxy GTFP PME assure le suivi des « transactions des PME » et non pas le suivi des entreprises. Bien que le rapport ne permette pas de vérifier si le proxy de transaction PME est exact, la direction de la SFI est d'accord avec la conclusion selon laquelle certains clients du GTFP ont des transactions dont la taille varie d'une « classification-PME » à une « classification non-PME » en fonction du proxy. Etant donné que l'analyse ne tient pas compte des entreprises pour déterminer si elles sont des PME, il est impossible de conclure et d'affirmer que ces transactions n'atteignent pas les PME. Dans le cas du Brésil, mentionné dans le rapport, la stratégie délibérée de la GTFP a été de travailler avec des banques de deuxième et de troisième rang servant les petites entreprises. La majorité des clients de la plupart des banques GTFP au Brésil est constituée de PME, selon les évaluations originales du projet et des discussions en cours avec les représentants des clients. Finalement, le rapport évalue le niveau de soutien GTFP aux PME en utilisant une valeur en dollars, tandis que la direction de la SFI estime qu'il convient de considérer le nombre des transactions servant les PME car les tailles des transactions PME seraient, de facto, considérablement plus petites que la taille des transactions des grandes entreprises. La direction de la SFI estime que l'analyse du rapport sur le GTFP constitue un apport important aux évaluations futures de l'approche GTFP, qui aura en définitive besoin d'établir un équilibre entre la précision de la classification et la faisabilité financière/organisationnelle.

► Services de conseil de la SFI. La direction se félicite que le Groupe d'évaluation indépendant (IEG) reconnaisse que de nombreux services-conseil de la SFI visant des projets PME sont très pertinents pour les pays et les conditions où ils ont lieu. Afin de renforcer l'impact et l'efficacité de la SFI en matière de développement des

PME, les services de conseil adoptent des approches programmatiques qui mobilisent les contributions de différents secteurs d'activités, y compris le renforcement d'un environnement propice, l'amélioration de l'accès à l'infrastructure - ces deux types d'interventions peuvent faire bénéficier des entreprises de toutes tailles, mais peuvent également présenter des avantages disproportionnels pour les PME - l'amélioration de l'accès au financement et le renforcement des capacités opérationnelles et de gestion des PME afin de renforcer leur compétitivité. Le Service de conseil réexamine et révise régulièrement ses instruments de mesure des résultats pour intégrer les leçons tirées des expériences passées et pour renforcer l'alignement sur le secteur et sur l'évolution de notre stratégie. La direction a récemment mis en place un système de suivi post-projet des services-conseils afin d'obtenir plus d'informations sur la durabilité et plus tard – rassembler et organiser les résultats des interventions des services-conseils.

► Suivi et évaluation. Au cours des dernières années, la SFI s'est affairée avec succès à développer sa capacité de suivi de la portée des PME dans les projets ciblant les Marchés financiers. Bien qu'il y ait encore des progrès à faire, la direction est d'accord avec l'IEG qu'il est temps de se pencher sur un défi bien plus complexe, celui de comprendre de quelle manière la portée des PME crée un impact.

La SFI a déjà mesuré dans certains cas l'impact de ses interventions auprès des PME sur l'emploi, notamment par le biais d'évaluations ciblées et d'études micro-cas réalisées pour l'étude de l'emploi, ainsi que par des évaluations des Services-conseil. La direction de la SFI note que dans le cadre de l'étude sur l'emploi, elle a développé un certain nombre d '«études micro-cas» sur les clients de la SFI qui ont fourni des informations sur les bénéficiaires des prêts, l'utilisation des fonds, ainsi que des informations préliminaires sur la croissance de l'emploi.

Il est important de noter que les études micro-cas ont mis en garde contre le biais de sélection, les différentes définitions des MPME et le manque de contrefactuels, il n'est donc pas possible d'attribuer les effets de création d'emplois seulement aux prêts accordés par la SFI aux banques clientes. Néanmoins, des signes positifs sur la croissance de l'emploi dans des entreprises bénéficiant des prêts ont été enregistrés. La SFI poursuivra son travail afin d'améliorer notre compréhension de l'impact de notre travail sur l'emploi.

En outre, la direction de la SFI prévoit une augmentation du travail de S&E de notre portefeuille TSME. Le Mécanisme mondial de financement des PME sera une occasion clé pour tester les techniques S&E qui examineront l'impact sur les bénéficiaires, les clients, et le marché pour les projets visant les PME mal desservies. Un cadre de S&E pour ce programme est en cours de développement. Bien que la direction se pose les mêmes questions que L'IEG sur l'impact, il est important de noter que la direction ne peut pas s'attendre à une réponse à chacune de ces questions, compte tenu du temps, des données et des contraintes budgétaires. La direction souligne notamment qu'il y a des coûts et des défis associés à la création de groupes de contrôle et de contrefactuels, ce qui signifie que cela ne serait pas possible sur une base régulière. La direction de la SFI mènera des évaluations rigoureuses de l'impact dans le cadre du Mécanisme mondial de financement des PME.

► Harmonisation. Compte tenu des défis d'harmonisation soulignés dans le rapport, la direction de la SFI indique que la SFI a mis en place en 2012 un Comité de pilotage de l'emploi et des PME dans le but d'améliorer la coordination et de centrer son travail sur les PME, de consolider l'impact de la SFI sur l'emploi et la croissance en soutenant les PME, et de renforcer le rôle de chef de file de la SFI dans l'espace PME. Le comité a réalisé un travail considérable en se penchant

sur certains sujets pertinents au développement des PME, tels que l'informalité, les chaînes de valeur, et les PME à forte croissance. En outre, le comité a également entrepris des analyses approfondies sur les PME, en se penchant sur la composition des PME, le travail de la SFI sur le terrain ainsi que sur les moyens de renforcer la portée et l'impact dans l'espace PME. Le comité a récemment rédigé un bilan interne et un nouveau document d'orientations couvrant tous les aspects du travail de la SFI. Avec l'inclusion de certaines études de la SFI sur les PME dans les pratiques mondiales, et à la lumière des recommandations de ce rapport, la direction de la SFI encourage la poursuite des discussions sur le bilan et sur le nouveau document d'orientation avec les Pratiques mondiales, une fois qu'elles seront complètement opérationnelles.

Commentaires spécifiques de l'Agence multilatérale de garantie des investissements

► Examen interne. Dans l'ensemble, la MIGA estime que le rapport d'évaluation est utile et important. La direction souscrit notamment à la recommandation de la MIGA sur la nécessité de réexaminer le Petit programme d'investissement (SIP). La MIGA note que les résultats de l'évaluation de l'IEG contribueront à l'examen interne en cours du SIP, dans le cadre général des Orientations stratégiques de la MIGA pour l'exercice 14-16.

► Limitations. Le rapport indique que l'évaluation du SIP se fonde sur une approche programmatique conclue entre l'IEG et la MIGA. Pour la MIGA cela représente une solution innovante, compte tenu du manque de données dans les évaluations des projets de la MIGA. Toutefois, la MIGA insiste sur la nécessité de faire preuve de prudence en ce qui concerne les résultats et les conclusions, compte tenu de l'échantillon limité et non représentatif des projets examinés dans ce rapport.

► Contexte. Le rapport affirme que la viabilité des projets SIP est plus difficile en raison de l'emplacement de la plupart des projets SIP dans les pays à haut risque et de la nature risquée des petites entreprises. La MIGA souscrit à cette évaluation et souligne l'importance du contexte difficile des projets SIP. La MIGA relève également dans le rapport que l'expérience du SIP est conforme à la performance de la SFI en matière d'investissements directs dans les PME.

► Aspects de E&S. Le rapport considère que les projets SIP ont fait face à de nombreux problèmes en matière de conformité sociale et environnementale, malgré les efforts de la MIGA de travailler avec le client pour tenter de les résoudre. La MIGA relève que, de tous les projets SIP examinés dans le rapport, un seul s'est avéré non-conforme en raison de difficultés financières plutôt que de la volonté du client (le projet a depuis été annulée.)

► Rationalisation. Le rapport indique que le traitement simplifié des garanties du programme SIP n'a pas produit de gains d'efficacité en termes de réduction du temps de traitement. La MIGA est d'accord avec cette conclusion et fait état de la réalisation de gains d'efficacité dans le processus d'approbation interne, mais pas en matière de souscription. Le manque de gains d'efficacité dans le processus de souscription reflète le processus de diligence raisonnable, en rapport avec le profil de risque élevé des projets SIP. Bien que l'intention initiale du processus simplifié SIP ait été d'établir une petite liste SIP et de s'appuyer davantage sur les déclarations et garanties du client, une analyse plus approfondie des projets - y compris des aspects de S&E - s'impose dans la pratique, étant donné la nature de risques élevés des projets SIP et la capacité limitée des clients.

► Le ciblage des PME. La MIGA souscrit à l'évaluation du rapport en ce qui concerne les difficultés liées au ciblage des PME par des projets de garanties ordinaires

dans le secteur financier, à moins que ce soit une PME spécialisée/une institution de microfinance comme ProCrédit. La MIGA relève également dans le rapport que l'expérience de la MIGA est dans une large mesure similaire à celle de la SFI.

► Commerce de gros. Le rapport indique que les garanties de gros qui ciblent les PME ont enregistré un rendement inférieur par rapport à celui d'un groupe de projets comparables dans le secteur financier. Toutefois, cela n'est pas nécessairement du à leur focalisation sur les PME. La MIGA indique que le taux de réussite des principaux projets PME, en matière de résultats de développement, est relativement élevé, 71% (cinq sur sept), quoique inférieur à 100% (huit sur huit) pour le groupe de comparaison.

► Résultats du suivi. La MIGA reconnaît les difficultés de suivi systématique des résultats des projets de la MIGA telles qu'elles sont présentées dans le rapport. Toutefois, la MIGA note que les problèmes de suivi des résultats ne sont pas propres aux projets SIP, mais touchent également tous les projets de la MIGA. Depuis l'exercice 12, tous les projets de la MIGA sont en cours d'évaluation et de validation par la MIGA/l'IEG, comme convenu entre la MIGA et l'IEG. En outre, la MIGA s'efforce d'élargir le système d'indicateurs de l'efficacité du développement à tous les projets de la MIGA.

► Qualité du travail. Le rapport indique que la qualité de la liste de souscription SIP montre des lacunes au niveau de sa conformité aux procédures SIP. La MIGA note qu'en ce qui concerne les problèmes de qualité, certains des aspects mentionnés dans le rapport sont de nature administrative. La MIGA a entrepris des initiatives de gestion des documents afin de résoudre certains des problèmes de qualité mentionnés dans le rapport.

Plan d'Action de la direction

Clarifier et harmoniser l'approche du soutien ciblé aux PME du Groupe de la Banque mondiale

Résultats et Conclusions de l'IEG	l'IEG conclut que, à l'heure actuelle, de nombreux projets ciblés, tels que définis dans le document d'orientation, sont faiblement justifiés, ne mettent pas suffisamment l'accent sur les PME, et/ou ont un potentiel d'additionnalité limité. La résolution des contraintes économiques systémiques – La mise en place de règles du jeu équitables - pour un meilleur fonctionnement des marchés et des institutions - permettraient aux PME de réaliser leur plein potentiel de création d'emplois dans les économies en développement. Les priorités systémiques comprennent également la mise en place d'un environnement juridique, réglementaire et institutionnel capable de soutenir un secteur financier compétitif et stable, et d'attirer les institutions financières et les encourager à investir dans les PME. L'ampleur des lacunes identifiées au niveau des services destinés aux PME, en particulier la finance, éclipse les avantages directs du Groupe de la Banque mondiale. Les interventions ciblées doivent être stratégiques et mobiliser des ressources afin de générer de plus grands avantages durables pour les institutions et les marchés. Les incohérences et la coordination limitée entre les institutions du Groupe de la Banque mondiale ne leur permet pas de mettre à contribution leur savoir et expérience. L'absence de consensus institutionnel sur ce qui constitue une PME, le moment de les soutenir, et les critères de succès semble particulièrement inapproprié au moment où le Groupe de la Banque mondiale s'oriente vers des pratiques mondiales qui dépassent les limites traditionnelles, sous un modèle «Un Groupe de la Banque mondiale».
Recommandation de l'IEG	La SFI, la MIGA et la Banque mondiale devraient harmoniser leurs approches à l'égard des PME et définir les objectifs et la justification analytique du soutien TSME, comment il se rapporte à la réforme systémique, quand est-il approprié, ses formes principales, et comment il sera suivi et évalué. Pour les pays où le développement des PME est une priorité, tout soutien ciblé doit être fermement ancré dans le Cadre/Stratégie de Partenariat-pays, les parties pertinentes du diagnostic systématique du pays basé sur un travail analytique du pays, et d'autres instruments offrant un cadre analytique et stratégique qui permet de définir le séquencement et la combinaison des interventions systémiques et ciblées afin de relever les défis systémiques aux PME, le développement des marchés et l'accès aux services. La définition des objectifs des projets TSME doit porter sur les conditions propres à chaque pays et dans certains cas, répondre aux besoins des petites et moyennes entreprises en fonction de la situation générale du pays. Tout en tenant compte des différents modèles d'activités entre les institutions, les stratégies-pays communes qui organisent et mettent à profit l'expertise et les avantages comparatifs des institutions du Groupe de la Banque mondiale devraient veiller à la complémentarité, à maximiser l'impact et à réduire le risque de licenciements et les incohérences. Le soutien ciblé aux PME doit être fermement ancré dans une compréhension

(suite sur la page suivante)

Recommandation de l'IEG (suite)	fondée sur des preuves claires de la façon dont le soutien durable proposé éliminera les problèmes qui limitent la capacité des PME de contribuer à l'emploi, à la croissance et aux possibilités économiques. Le cadre de S & E doit être conçu afin de saisir l'effet des interventions dans les dimensions suivantes - le bénéficiaire, le client, et l'ensemble du marché. L'information est nécessaire à tous les niveaux pour comprendre le contrefactuel - ce qui se serait passé sans le projet. Cela implique, si possible, une approche rigoureuse, fondée sur des faits qui génèrent des informations sur les conditions, la période post-projet, et le groupe de contrôle. Une échéance à plus long terme pourrait s'avérer nécessaire afin de recueillir les données pertinentes à l'évaluation de la viabilité de l'impact.
Approbation de la direction	Le Groupe de la Banque mondiale: D'accord
Réponse de la direction	L'introduction des Pratiques mondiales offre une occasion d'améliorer l'harmonisation de l'approche PME dans le Groupe de la Banque mondiale. Ainsi, les actions détaillées que la direction doit suivre pour atteindre cet objectif seront fixées une fois que la nouvelle structure de gouvernance sera mise en place. Dans les pays où le développement des PME est une priorité, la mise en place d'un processus de Partenariat-pays/Diagnostic systématique du pays contribuera également à identifier les contraintes et les opportunités au niveau des pays. Ces contraintes et opportunités pourraient être examinées en soutenant les TSME, et en accordant à ces interventions une base de connaissances factuelles de la façon dont le soutien du Groupe de la Banque mondiale pourrait aider à éliminer les contraintes qui limitent la contribution des PME à la croissance économique et à la création d'emplois. L'engagement de la SFI dans les Pratiques mondiales, au moment où elle actualise son dernier document de réflexion sur le bilan des PME et les nouvelles orientations, peut servir de forum pour les débats sur certaines questions clés soulevées dans le rapport. En ce qui concerne le S&E, la SFI et la BIRD/L'IDA s'affairent à renforcer les cadres de S & E des PME et les activités connexes, et à harmoniser également les indicateurs de suivi. La direction explorera les possibilités d'une meilleure coordination sur l'évaluation de l'impact des projets d'appui aux PME, en tenant compte des différences possibles entre les clients des deux entités.

Réponse de la direction (suite)	La SFI a déjà prévu une initiative importante avec le plan de S&E du Mécanisme mondial de financement des PME, pour tester de nouvelles méthodes et apprendre davantage sur la meilleure manière de mesurer les résultats et l'impact. La direction de la SFI examinera les efforts du S&E axés sur les résultats intermédiaires, mais qui visent aussi des approches évaluatives améliorées et les évaluations de l'impact. Il convient de noter que l'approche contrefactuelle ne sera pas possible dans de nombreux cas. La direction doit être sélective sur les évaluations de l'impact car elles constituent des ressources importantes. La MIGA collaborera avec la SFI et la BIRD/l'IDA afin d'harmoniser l'approche PME du Groupe de la Banque mondiale et de clarifier les objectifs et la justification analytique du soutien ciblé aux PME. En ce qui concerne le S&E, la MIGA s'appuiera sur et apprendra des initiatives de la SFI et de la BIRD/l'IDA. La MIGA étudiera également le cadre de S&E des PME dans le cadre de son examen interne du SIP. La MIGA évaluera en collaboration avec l'IEG l'approche d'évaluation programmatique utilisée pour le SIP dans la présente évaluation et retiendra des leçons de l'expérience.

Renforcer la pertinence et l'additionnalité

Résultats et Conclusions de l'IEG	La pertinence du Groupe de la Banque mondiale est plus grande lorsqu'il agit à ou près de la frontière, notamment dans les pays ou régions à faible revenu et les pays fragiles touchés par un conflit dans lesquels les PME ne sont pas desservies, et dans les pays où le secteur financier n'est pas encore suffisamment développé pour répondre aux besoins des PME. Par exemple, la valeur du portefeuille de l'engagement actuel est relativement concentrée dans les pays à revenu moyen supérieur. Il faudra donc accorder une grande attention à la pertinence et à l'additionnalité, afin de veiller à ce que les ressources soient utilisées pour remédier aux défaillances du marché et pour mettre à la disposition des petites entreprises des marchés et des services plus équitables, maximisant ainsi la réduction de la pauvreté et la prospérité partagée. Le séquencement des activités peut s'avérer important pour renforcer les capacités du système de base et des cadres juridiques dans les pays à faible capacité afin de garantir le succès des investissements ciblés.
Recommandation de l'IEG	La direction du Groupe de la Banque mondiale devrait affiner ses approches PME pour améliorer la pertinence et l'additionnalité en orientant les avantages des entreprises et des marchés les mieux desservis aux Etats frontaliers (ceux avec des systèmes financiers sous-développés, en particulier les pays à faible revenu et les pays fragiles et touchés par un conflit), les régions frontalières, et les zones mal desservies. L'évolution de la répartition du portefeuille TSME ainsi que la composition des institutions et des entreprises bénéficiaires constituent un indicateur clé pour savoir si un tel changement est en cours.
Approbation de la direction	Le Groupe de la Banque mondiale: D'accord

Réponse de la direction	La direction approuve l'essentiel de cette recommandation, notamment l'amélioration de la pertinence du Groupe de la Banque mondiale lorsqu'il agit à la frontière, en particulier dans les marchés fragiles et touchés par un conflit. Cependant, la direction émet certaines réserves qui seront exposées ci-dessous. Le Groupe de la Banque mondiale met davantage l'accent sur les segments et marchés frontaliers, par exemple, les entreprises dirigées par des femmes, les petites entreprises et les marchés mal desservis. Plus de la moitié (40 sur 73) des projets de la Banque mondiale TSME se trouvent dans les pays IDA, ainsi que 156 des 349 projets TSME de la SFI. Le rapport ne présente pas une analyse suffisamment approfondie de ces tendances pour étayer cette recommandation. Il est important de noter qu'il existe aussi des marchés frontaliers et des segments mal desservis dans les pays à revenu intermédiaire. Comme le souligne le texte, pour la BIRD/l'IDA, les programmes systémiques de soutien peuvent être plus appropriés que les activités TSME autonomes dans certains contextes à faible revenu et dans les États fragiles et touchés par un conflit, compte tenu de la nécessité de la mise en place d'un environnement de base favorable (juridique, réglementaire, institutionnel, politique) et de l'importance relative des micro-entreprises informelles. En outre, comme l'indique le rapport de l'IEG, les entreprises informelles et les micro-entreprises emploient plus de travailleurs que les PME dans les pays à faible revenu. Ainsi, l'approche dans les pays à faible revenu et les pays fragiles et touchés par un conflit continuera d'inclure des interventions ciblées dans un ensemble plus vaste d'activités de soutien. La SFI continuera à mettre l'accent sur les régions et les segments frontaliers dans ses activités de soutien ciblé aux PME, à travers, par exemple (i) ses produits ciblant les femmes, le climat et les PME de l'agro-industrie; (ii) ses programmes de financement mixte; (iii) un accent plus marqué sur les États fragiles et touchés par un conflit; et (iv) un intérêt accru envers la technologie et l'innovation financière. En outre, l'attention que le Groupe porte depuis peu au Partenariat pour le développement a pour objectif de renforcer la collaboration avec les clients qui s'alignent sur la vision de la SFI pour avoir un impact sur le développement et là où la SFI peut avoir une forte additionnalité. La MIGA continuera à porter son attention sur les marchés frontaliers et les États fragiles et touchés par un conflit avec l'objectif de cibler les PME dans le cadre de son examen interne du SIP. Au cours de l'exercice 13, la MIGA a lancé une Mécanisme d'aide pour les économies fragiles et touchées par des conflits pour étendre les opérations de la MIGA dans les Etats fragiles et les pays touchés par un conflit. Ceci a le potentiel d'accroître le soutien de la MIGA aux PME dans les États fragiles et les pays touchés par un conflit. La MIGA a mis en place une stratégie de développement au profit des États fragiles et des pays touchés par un conflit, qui sera déployée au cours des prochaines années avec le soutien du Mécanisme d'aide pour les économies fragiles et touchées par des conflits.

Mise en place d'un programme de recherche adapté

Résultats et Conclusions de l'IEG	Le soutien ciblé aux PME doit être fermement ancré dans une compréhension fondée sur des preuves claires de ce qui distingue une PME et la façon dont l'appui proposé éliminera durablement les problèmes qui freinent la croissance des PME. Une définition appropriée et précise des PME s'impose pour faciliter la sélectivité des projets. La définition des PME (à la fois le «plafond» et le «plancher») établit la pertinence des projets aux objectifs de développement et différencie certaines entreprises des autres sur la base de critères d'emploi, de ventes, et d'actifs. La sélectivité influe à la fois sur l'efficacité et l'efficience du processus de ciblage – faire bénéficier ceux qui en ont besoin et contrôler les coûts. La recherche offre curieusement peu d'indications sur l'efficacité réelle des formes les plus courantes de soutien TSME, que ce soit pour les bénéficiaires directs ou, plus largement, pour les marchés et les économies, et encore moins sur le séquencement et les complémentarités des interventions.
Recommandation de l'IEG	La direction du Groupe de la Banque mondiale devrait mettre en place un programme de recherche adapté afin de clarifier et d'améliorer son approche de soutien aux PME. L'emploi des chercheurs les plus qualifiés devrait produire plus de distinctions contextuelles pertinentes dans la définition des PME; une meilleure compréhension de la contribution des PME à la croissance économique, à l'emploi et à la réduction de la pauvreté; une connaissance plus approfondie de la conception des interventions en fonction de la situation du pays; une définition pertinente de la «frontière»; une vision plus claire du séquencement approprié et des combinaisons systémiques et ciblées; et une analyse plus rigoureuse de la performance réelle et de l'impact, des combinaisons et du séquencement des interventions du Groupe de la Banque et des bailleurs de fonds. Les enquêtes auprès des entreprises doivent être affinées pour mieux déceler les défaillances du marché et l'insuffisance des services financiers; et produire plus de données qui tiennent compte de la dynamique des entreprises et qui permettent d'obtenir des facteurs explicatifs afin de renforcer la croissance de l'entreprise et de l'emploi.
Approbation de la direction	Le Groupe de la Banque mondiale: D'accord

Réponse de la direction	La direction souscrit de manière générale à cette recommandation, avec toutefois certaines réserves exposées ci-dessous. Nous sommes d'accord qu'il est impératif de renforcer l'appui du Groupe de la Banque mondiale aux PME par des recherches approfondies ainsi que par des connaissances factuelles. Les décisions sur la façon d'améliorer ce domaine, y compris la disponibilité des ressources - devront être prises dans le cadre de la nouvelle structure de gouvernance des Pratiques mondiales. Un programme de recherche devrait encourager les différentes unités du Groupe de la Banque mondiale à collaborer ensemble pour une meilleure compréhension, entre autres, du rôle des PME dans la croissance, la création d'emplois et la réduction de la pauvreté, du séquencement des interventions, et une analyse plus rigoureuse de l'impact réel des interventions. Une analyse plus approfondie de l'enquête du panel auprès des entreprises sera effectuée afin de mieux comprendre le lien entre les PME et les emplois. La SFI continuera également de mener et de renforcer ses études de cas (à l'échelle micro) sur le lien entre le financement de la SFI et la portée et l'impact des PME. La direction reconnaît l'importance de reconsidérer la définition des PME au sein du Groupe de la Banque mondiale. Les définitions existantes, tout en ayant des avantages importants, ont été développées pour répondre aux besoins opérationnels spécifiques de chaque institution. Comme le suggère le rapport, il n'y a pas de consensus quant à la meilleure façon d'aborder les définitions. En outre, les chercheurs externes n'ont pas été en mesure de parvenir à un consensus sur des définitions communes. Cette question complexe mériterait une recherche plus approfondie et devrait être examinée dans le programme de recherche si des fonds sont disponibles pour cette activité. Il existe de nombreux attributs qui pourraient s'avérer plus pertinents qu'une définition spécifique dans la conception d'un projet (par exemple, le genre, le secteur ou le type d'activité, le niveau de formalité, et ainsi de suite). Ceux-ci peuvent varier d'un pays et d'un projet à l'autre et peuvent ainsi être considérés dans le cadre du diagnostic du pays et dans la conception du projet. Il convient de noter que si des changements de définition doivent être considérés, la mise en œuvre pourrait prendre plusieurs années, car il y a des ramifications opérationnelles importantes à la fois pour le personnel et pour les clients de la SFI.

Renforcer les directives et la qualité de contrôle

Résultats et Conclusions de l'IEG	La sélectivité est nécessaire à la fois pour l'efficacité du ciblage et son efficience. La définition des PME (à la fois le «plafond» et le «plancher») établit la pertinence des projets aux objectifs de développement et différencie certaines entreprises des autres sur la base des critères d'emploi, de ventes et d'actifs. Les définitions générales de la SFI et de la MIGA semblent mal adaptées à de nombreux contextes locaux, tandis que l'absence de toute définition institutionnelle de la Banque peut conduire à des définitions de projet sans aucun lien solide avec l'aide offerte. En outre, à l'heure actuelle, seule une minorité de projets définit les PME (en termes d'éligibilité), et ils sont encore moins nombreux à appliquer cette définition dans leurs dispositions. Une minorité identifie le marché ou l'échec de la politique, et une minorité encore plus faible fournit une justification solide de la façon dont le projet améliorera cette situation d'échec. Le manque d'informations pertinentes sur la performance du portefeuille empêche de tirer des enseignements de l'expérience ou même d'établir l'existence d'additionnalité au niveau des interventions du Groupe de la Banque mondiale. L'examen de la codification des projets de l'IEG indique un haut degré d'imprécision dans la codification des projets, y compris un pourcentage plus élevé de "faux positifs" dans la SFI et de «faux négatifs» dans la Banque mondiale.
Recommandation de l'IEG	Une gestion pertinente du Groupe de la Banque mondiale devrait fournir des directives et un contrôle de la qualité afin que chaque document des projets du Groupe de la Banque mondiale ciblant les PME puisse: • définir le groupe d'entreprises bénéficiaires sur la base de critères mesurables tels que le nombre d'employés et les revenus annuels, • justifier la définition du groupe de bénéficiaires ciblés (qui pourrait être un sous-ensemble de PME) sur la base de données spécifiques au pays démontrant que ce groupe est confronté aux défaillances ou contraintes du marché, • préciser et, le cas échéant, intégrer dans les dispositions juridiques un mécanisme approprié pour atteindre le groupe cible, • inclure dans le cadre de résultats et le cadre de S&E les indicateurs de l'impact du projet sur le groupe cible et sur les contraintes ou les défaillances du marché justifiant le projet. Les projets qui ont pour objectif de faire bénéficier les PME devraient refléter cette approche. En outre, ces projets doivent être codés avec précision quant à savoir si leurs avantages sont en fait principalement ou exclusivement disponibles aux PME. Les systèmes et pratiques de codification devraient être revus et modifiés pour s'assurer que les projets TSME sont codées correctement et pour réduire les « faux positifs » et les « faux négatifs ».

Approbation de la direction	Le Groupe de la Banque mondiale: D'accord
Réponse de la direction	La direction souscrit à l'essentiel des recommandations de l'IEG. La plupart des recommandations détaillées reprennent des recommandations antérieures. Par conséquent, les commentaires de la direction relatifs à ces recommandations sont aussi pertinents dans ce cas. Les nouvelles Pratiques mondiales mises en place renforceront les directives et le contrôle de la qualité des projets SME. La codification sera réexaminée si nécessaire. La prochaine note d'orientation pour le financement du financement intermédiaire sera également utile pour améliorer la conception et la cohérence des activités TSME lorsqu'elles nécessitent de tels arrangements de financement. La SFI continuera de renforcer la qualité du conseil et des documents juridiques et fournira des conseils au personnel pour (i) préciser dans les documents du Conseil si la définition standard des PME ou une alternative est utilisée; (ii) renforcer la justification du ciblage des PME dans les documents du Conseil; et (iii), inclure, le cas échéant, des définitions et des dispositions dans les documents juridiques relatifs à l'application des fonds pour les prêts PME. En ce qui concerne la justification du ciblage des PME, il convient de noter que la capacité de la SFI à fournir des preuves sur les défaillances du marché et les lacunes de financement dépend de la qualité des données et des analyses menées ailleurs. La SFI continuera d'améliorer son mécanisme pour désigner les projets MPME afin d'améliorer la qualité des données et de la pertinence, tout en reconnaissant que le la définition MPME de la SFI diffère de celle de l'IEG dans le but et la composition. La MIGA renforcera la qualité du Conseil et des documents juridiques et offrira des conseils au personnel pour préciser si la définition MPE standard ou une alternative est utilisée; renforcera la justification du ciblage des PME dans les documents du Conseil; et, le cas échéant, inclura des définitions et dispositions dans les documents juridiques relatifs à l'application des fonds aux prêts PME.

Réforme du Programme petits investissements de la MIGA

Résultats et Conclusions de l'IEG	Bien que le SIP ait étendu l'engagement de la MIGA dans les pays frontaliers, le programme n'a pas atteint ses objectifs d'offrir un traitement simplifié et efficace des projets PME, a enregistré des résultats de développement faibles, et a souffert d'une qualité de travail inconsistante. La viabilité des projets SIP s'est avérée difficile en raison de la localisation de la plupart des projets SIP dans les pays à haut risque et la nature intrinsèquement plus risquée des petites entreprises, et du fait que de nombreuses garanties pour des projets SIP sont résiliées dès le début. Malgré les efforts déployés par la MIGA pour effectuer des visites de suivi afin de s'assurer de la conformité des projets avec les exigences du E&S, la conformité de la plupart des projets SIP n'est toutefois pas établie, et certains sont des projets à risque élevé (catégorie B). Durant la mise en œuvre du projet, quelques projets SIP se sont révélés non conformes aux exigences E&S. Le traitement simplifié des garanties n'a pas obtenu les résultats escomptés au niveau des gains d'efficience et des économies de temps. Un examen des dossiers a montré les faiblesses de la qualité du travail. Les données disponibles et limitées sur la performance de 15 projets SIP suggèrent un bilan décevant en termes de résultats de développement et de résultats réels. Avant la mise en place du SIP, la MIGA accordait des garanties aux petits investissements grâce à son programme régulier de garanties. La MIGA soutient également les PME par le biais des garanties des institutions financières intermédiaires et, dans un cas, par des liens en amont avec une grande entreprise.
Recommandation de l'IEG	La MIGA doit réformer son Programme SIP et repenser radicalement son approche de garanties aux investissements dans les PME à travers son programme SIP, et considérer soit une fusion avec son programme régulier ou une refonte fondamentale afin d'améliorer la performance. Si la MIGA choisit d'éliminer le programme SIP, elle peut maintenir sa pertinence à la frontière et continuer de garantir les petits investissements dans le cadre des ses procédures normales, et traiter les projets éligibles dans le cadre de sa procédure accélérée de «non-objection». La MIGA pourrait maintenir sa marque SIP en mettant en place un fonds fiduciaire SIP ou un mécanisme transparent de subvention SIP financé par la MIGA pour réduire le coût de la prime et de souscription pour des projets PME à forte valeur ajoutée qui reflètent de nouveaux investissements hautement supplémentaires dans les petites entreprises des régions ou marchés frontaliers.

Recommandation de l'IEG (suite)	Si le SIP doit être conservé, les faiblesses actuelles doivent être bien examinées, notamment en améliorant la sélectivité, en mettant en place un meilleur contrôle de la qualité du processus de préparation, en mieux ciblant les PME plutôt que les petits investissements, et en améliorant le S&E. La comptabilité des coûts et des revenus doit être améliorée afin de permettre des décisions de gestion éclairées sur les ressources du programme SIP dans le cadre des priorités stratégiques globales de la MIGA. Pour renforcer la capacité des titulaires de garantie les moins expérimentés, la MIGA devrait renforcer le développement des capacités, mettre en œuvre une assistance technique et assurer la conformité des petits projets aux exigences de E & S.
Approbation de la direction	MIGA: D'accord
Réponse de la direction	La MIGA utilisera les résultats de l'évaluation des PME en vue de la réforme SIP, dans le cadre de son examen interne en cours et dans le contexte des Orientations stratégiques de la MIGA pour l'exercice 14-16.

Synthèse du Président: Comité pour l'efficacité du développement

Le Comité pour l'efficacité du développement a examiné le document le Grand marché des petites entreprises: Evaluation du soutien ciblé du Groupe de la Banque mondiale aux petites et moyennes entreprises, 2006-12 ainsi que le projet de réponse de la direction.

Le Comité s'est félicité du rapport, a approuvé ses conclusions et recommandation, et a salué le projet de réponse de la direction. Les Membres du comité ont reconnu le rôle fondamental des petites et moyennes entreprises (PME) pour soutenir la croissance et l'emploi, éliminer l'extrême pauvreté, et encourager la prospérité partagée. Les membres du comité ont estimé que l'évaluation a permis de mettre en lumière les domaines importants dans lesquels l'institution pourrait améliorer son soutien aux PME et a décidé qu'ils devraient être pris en compte dans le processus de changement en cours.

Les membres du comité ont souligné la nécessité de renforcer l'harmonisation de l'approche du Groupe de la Banque mondiale en matière de PME, de renforcer la coordination entre les institutions du Groupe de la Banque mondiale, et de favoriser un cadre de mesure de résultats plus solide avec des indicateurs comparables. Les membres ont noté avec satisfaction que les pratiques mondiales et les zones de solutions transversales permettront de répondre à ces besoins. Ils ont également reconnu que le nouveau cadre de Partenariat-pays et le Diagnostic systémique des pays contribueront à forger une compréhension commune au sein du Groupe de la Banque mondiale et seront essentiels pour faire face aux contraintes rencontrées par les PME au niveau des pays.

Les membres du comité ont convenu que de plus grandes interventions systémiques peuvent s'avérer nécessaires particulièrement dans les pays à faible revenu et dans les Etats fragiles et touchés par un conflit afin que les activités PME ciblées puissent être efficaces. Les membres du comité ont favorablement accueilli l'importance croissante que le Groupe de la Banque mondiale accorde aux marchés frontaliers et ont souligné que de telles interventions devraient inclure non seulement les pays à faible revenu et les États confrontés à des situations fragiles et des conflits, mais aussi les segments et les marchés mal desservis dans les pays à revenu intermédiaire. Les membres ont encouragé la direction à continuer d'œuvrer dans tous les pays en utilisant l'optique de l'additionnalité et de l'impact sur le développement avec une attention particulière aux réformes systémiques. En ce qui concerne l'avenir du Programme de petits investissements de l'Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA), les membres se sont félicités de la décision de la direction de la MIGA de réformer le programme et ont exprimé leur intérêt à poursuivre la discussion au sein de la stratégie globale de la MIGA.

Bien que les membres se soient montrés prudents au sujet de la standardisation d'une définition des PME pour le Groupe de la Banque mondiale, certains membres ont souligné l'importance d'avoir une compréhension commune des PME au sein du Groupe de la Banque dans le contexte spécifique du pays.

Juan José Bravo
PRÉSIDENT

Table des matières de la version intégrale du rapport d'évaluation

http://ieg.worldbankgroup.org/small-enterprises

Abréviations

Remerciements

Vue d'ensemble

Réponse de la direction

Synthèse du Président: Comité pour l'efficacité du développement

1. La logique du soutien ciblée aux PME

Analyse de la littérature

Portée de l'évaluation

Examen du Portefeuille

Théorie du changement – établir un lien entre le soutien et les résultats

Conception de l'évaluation

2. Le soutien de la SFI aux PME

Logique

Les investissements de la SFI en faveur du Soutien ciblé aux PME

Les Services-conseil de la SFI pour le Soutien ciblé des PME

3. Le Soutien Ciblé de la MIGA aux PME

Logique

Aperçu du portefeuille de garanties de La MIGA pour le Soutien ciblé aux PME

Portefeuille PME de la MIGA: Exercice 06-12

Portefeuille SIP

Garanties ordinaires de la MIGA aux projets PME

Conclusion générale

4. Le Soutien ciblé de la Banque mondiale aux PME

Logique

Portefeuille de prêts de la Banque mondiale

Efficacité du portefeuille de prêts de la Banque mondiale pour le TSME

Efficience du portefeuille de prêts TSME de la Banque mondiale

Qualité du travail

5. Conclusions et recommandations

Motivation

La logique du Soutien ciblé aux PME

La SFI et le Soutien ciblé aux PME

La MIGA et le Soutien ciblé aux PME

Programme petits investissements

La Banque mondiale et le Soutien ciblé aux PME

Conclusions et recommandations

Bibliographie

Notes

Encadrés

Encadré 1.1. Les PME, créent-elles vraiment plus d'emplois ?

Encadré 1.2. Ecart de crédit des MPME: Qu'en est-il devenu de l'offre et de la demande ?

Encadré 2.1. Sans ciblage, les projets risquent de perdre de vue leurs objectifs

Encadré 2.2. Définition et ciblage – Projet d'investissement de la SFI dans une banque au Nicaragua

Encadré 2.3. Nouvelle approche de la gestion des risques sociaux et environnementaux des PME (SFI)

Encadré 2.4. Le genre et les projets de la SFI

Encadré 2.5. Défis DOTS pour le suivi des PME

Encadré 2.6. Défis de l'évaluation du financement de gros

Encadré 2.7. Le GTFP, est-il un programme PME?

Encadré 2.8. Services consultatifs efficaces au Nicaragua

Encadré 2.9. Développer un marché: Le soutien de la SFI au crédit-bail au Ghana

Encadré 2.10. Business Edge en Afghanistan – efficace, dans quelle mesure?

Encadré 2.11. Projet consultatif TSME de la chaine de valeur agroalimentaire en Ukraine

Encadré 2.12. Projets PME avec des objectifs environnementaux soutenus par le Groupe de la Banque mondiale

Encadré 3.1. Privatisation d'un hôtel public au Burkina Faso: une réussite du SIP

Encadré 4.1. Identification des projets PME: L'importance des mesures incitatives

Encadré 4.2. Succès et échec dans l'identification des défaillances du marché

Encadré 4.3. Prêts de la Banque mondiale à la Turquie par le biais d'intermédiaires financiers

Encadré 4.4. Genre et PME dans les projets de la Banque mondiale

Encadré 4.5. Ligne de crédit des micros et petites entreprises en Chine

Encadré 4.6. Quand est-ce que l'assistance technique et les activités économiques et sectorielles sont-elles efficaces ?

Encadré 4.7. Assistance technique ciblée au Kazakhstan

Encadré 4.8. Collaboration de la SFI et de la Banque mondiale: Programme MPME en Afrique

Tableaux

Tableau 1.1. Les contraintes les plus importantes pour les entreprises, en fonction de la taille de l'entreprise

Tableau 1.2. Les contraintes les plus importantes pour les entreprises, selon le groupe de revenu

Tableau 1.3. Cartographie des portefeuilles et des produits du Groupe de la Banque mondiale et les théories de changement

Tableau 2.1. Définition des PME dans les documents du conseil TSME de la SFI

Tableau 2.2. Evaluation du portefeuille d'investissements de la SFI 2006-12, par catégorie, pourcentage avec des résultats de développement satisfaisants

Tableau 2.3. Identification des défaillances du marché dans les évaluations de projets à partir de documents de projets clos de services-conseil TSME de l'IFC, 2006-12

Tableau 2.4. Projets de services-conseil parallèles

Tableau 4.1 Activités de formation BDS

Tableau 4.2. Défaillances du marché dans les projets de prêts TSME de la Banque mondiale

Tableau 4.3. Définition PME dans le portefeuille de prêts de la Banque mondiale

Tableau 4.4. Contraintes identifiées dans les documents du programme justifiant les projets, TSME 2006-12

Tableau 4.5. Les objectifs des projets d'investissement de la Banque mondiale

Tableau 4.6. Caractéristiques des projets d'investissement TSME examinés par l'IEG

Tableau 4.7. Composantes des projets de prêts TSME de la Banque mondiale, par type de projet, engagé ou évalué, Exercice 06-12, pour les projets ayant les documents requis

Tableau 4.8. Caractéristiques des projets d'investissements complexes TSME, clos, exercice 06-12

Tableau 4.9. Lignes de crédit – projets approuvés 2006-12

Tableau 4.10. Problèmes identifiés dans les évaluations de l'IEG – projets de prêts TSME de la Banque mondiale

Tableau 4.11. Projet clôturé de ligne de crédit – caractéristiques

Tableau 4.12. Performance des projets d'investissements au moyen de subvention de contrepartie de la Banque mondiale – projets évalués par l'IEG

Tableau 4.13. Performances des projets de formations TSME BDS de la Banque mondiale dans– projets évalués par l'IEG

Tableau 4.14. Performance des projets d'investissement TSME de la Banque mondiale au moyen de garantie partielle de crédit –projets évalués par l'IEG

Tableau 4.15. « Réalisme » dans l'auto-évaluation de la Banque mondiale–Portefeuille de prêts TSME

Tableau 4.16. Partie prenante/audience des projets de la Banque mondiale avec assistance technique/services-conseil

Tableau 4.17. Travail analytique mentionné dans les projets de prêt TSME

Tableau 4.18. Succès du portefeuille TSME AAA versus le portefeuille PFD/SME et l'ensemble du portefeuille AAA

Figures

Figure 1.1. De quoi les PME ont-elles besoin ?

Figure 1.2. Le Soutien ciblé aux PME dans un écosystème de politiques, d'institutions et de marchés

Figure 1.3. Probabilité de bénéficier d'un prêt bancaire ou d'une ligne de crédit, en fonction de la taille de l'entreprise et du groupe de revenu

Figure 1.4. Les taux d'imposition comme une contrainte dans certains pays à revenu intermédiaire

Figure 1.5. Le soutien aux PME dans les investissements de la SFI, les garanties de la MIGA, et les portefeuilles des investissements de la Banque mondiale, exercice 06-12, par nombre de projets

Figure 1.6. Couverture mondiale du Soutien TSME du Groupe de la Banque mondiale par nombre de projets et total de l'engagement, dépenses et exposition brute, exercice 06-12

Figure 1.7. Théorie du changement 1a: Financement des PME par des prêts, investissements, ou garanties

Figure 1.8. Théorie du changement 1b: Catalyser le développement du secteur financier par le financement et l'assistance technique de la SFI et de la Banque mondiale, ou par les garanties de la MIGA aux intermédiaires financiers

Figure 1.9. Théorie du changement 2: Les services-conseil du Groupe de la Banque mondiale aux gouvernements et aux institutions financières

Figure 1.10. Théorie du changement 3: Financement du Groupe de la Banque mondiale pour le développement des entreprises, les services consultatifs et la formation au niveau de l'entreprise pour les PME

Figure 1.11. Théorie du changement 4: Interventions des chaines de valeur dans les réseaux et les clusters

Figure 1.12. Etude de cas de couverture du Groupe de la Banque mondiale pour le Soutien TSME dans les investissements de la SFI, les garanties de la MIGA, et les portefeuilles d'investissements de la Banque mondiale, exercice 06-12, par nombre de projets

Figure 2.1. Distribution du portefeuille TSME de la SFI, par nombre de projets

Figure 2.2. Distribution du portefeuille TSME de la SFI, par la valeur de l'engagement ($ millions)

Figure 2.3. Distribution du portefeuille des investissements TSME de la SFI, par groupe d'industrie, par région, par niveau de revenu et par la valeur de l'engagement ($millions)

Figure 2.4. Distribution du portefeuille par niveau de revenu du pays (valeur de l'engagement, $ millions, 2006-12)

Figure 2.5. Présence d'une définition PME et d'une clause dans l'accord de prêt des investissements de la SFI dans les marchés financiers, par période

Figure 2.6. Portefeuille des investissements par ligne de produit–Pourcentage avec des résultats de développement satisfaisants

Figure 2.7. Services-conseil de la SFI, par la valeur de dépenses

Figure 2.8. Services-conseil de la SFI, par nombre de projets

Figure 2.9. Portefeuille des Services-conseil TSME par ligne de produit

Figure 2.10. Portefeuille du Soutien ciblé aux PME par ligne de produit, par région, par la classification de l'IDA et par la charge cumulée ($ millions)

Figure 3.1. Le soutien des membres du comité d'investissement de l'Union de Berne aux investissements PME

Figure 3.2. Portefeuille de la MIGA, par nombre de projets et la valeur de l'exposition brute ($millions), exercice 06-12

Figure 3.3. Tendance du portefeuille de la MIGA, par nombre de projets approuvés

Figure 3.4. Tendance du portefeuille de la MIGA, par exposition brute

Figure 3.5. Nombre des projets SIP, par secteur

Figure 3.6. Nombre des projets SIP, par le statut IDA, par région, et par le statut FCS, exercice 06-12

Figure 3.7. Appui de la MIGA aux PME, avant et avec le SIP

Figure 3.8. Appui de la MIGA aux PME, avant et avec le SIP

Figure 3.9. Profil des projets réguliers de la MIGA en faveur des PME, avant et avec le SIP: exercice 06-12 – par secteur, par région, et par le statut IDA (% and $ millions)

Figure 3.10. Comparaison des notations des résultats de développement: Projets PME réguliers comparé à un groupe de projets non-PME

Figure 3.11. Comparaison des notation de l'indicateur des résultats de développement: Projets PME réguliers et groupe de comparaison

Figure 3.12. Examen du temps de traitement des projets évalués de la MIGA dans le secteur financier

Figure 4.1. Portefeuille des prêts TSME de la Banque mondiale, exercice 2006-12, par la valeur de l'engagement ($ millions)

Figure 4.2. Portefeuille des prêts TSME de la Banque mondiale 2006-12, par le total des engagements ($ millions)

Figure 4.3. Tendance du TSME et de l'ensemble du portefeuille, exercice 06-12

Figure 4.4. FILs (Prêts par intermédiaire financier) dans le portefeuille de la Banque mondiale

Figure 4.5. Projets TSME avec formation BDS

Figure 4.6. Moyenne des résultats de développement, portefeuille de prêts TSME de la Banque mondiale

Figure 4.7. Activités AAA TSME de la Banque mondiale 2006-12, par nombre de projets

Figure 4.8. Activités AAA TSME de la Banque mondiale 2006-12, par la valeur de l'engagement ($ million)

Figure 4.9. Portefeuille AAA TSME: Succès dans la durée

Figure 4.10. Auto-évaluation du succès de la Banque mondiale – ESW (Etudes économiques et sectorielles) et assistance technique, Portefeuille TSME, 2006-12

Figure 4.11. Taux de réussite des activités AAA TSME par niveau de revenu du pays

Figure 4.12. Auto-évaluation de la Banque mondiale du portfolio TSME des activités économiques et sectorielles (2006-12) – Dimensions du succès

Annexe

Annexe A Méthodologie de l'examen du portefeuille

Annexe B Méthodologie et conclusions de l'analyse statistique et économique de l'enquête auprès des entreprises et des données du portefeuille.

Annexe C Analyse économétriques des projets de prêts PME de la SFI et de la Banque mondiale

Annexe D La portée des réseaux sociaux

IEG WORLD BANK | IFC | MIGA

INDEPENDENT EVALUATION GROUP

World Bank
1818 H Street NW
Washington, DC 20433

FSC
Mixed Sources
Product group from well-managed forests and recycled wood or fiber
Cert no. XXX-XXX-XXXX
www.fsc.org
© 1996 Forest Stewardship Council